

Rouge

RENAULT

En grève pour
la prime à 100%

p.4

M 1578 N°1128 6,50F

Hebdomadaire de la Ligue communiste

(IVe Internationale)

28 sept. au 4 oct. 1984



En basque,
Mitterrand
se dit

trahison

Le retour de l'ex

Ça y est ! Il revient ! Fanfares, flonfons et tapis rouge dans l'opposition... Barre, dans une lettre, et Chirac, dans un télégramme, lui envoient respectivement des « félicitations chaleureuses » et des « chaleureuses félicitations »... Le meilleur, c'est quand même Léotard : « Dans une période de doute, une démarche de vérité et de respect a été massivement approuvée par le suffrage populaire. » Son enthousiasme pour le croqueur de diamants de Bokassa lui fait sans doute perdre de vue qu'avec 45 % d'abstentions, les suffrages obtenus par l'ancien président ne représentent en fait que le tiers des inscrits.

Ne pas se tromper sur leurs congratulations ! L'élection de VGE consacre l'entrée en piste d'un troisième candidat à la course du leadership de la droite. Et journalistes et politiciens de tous bords de se pencher sur la question : « VGE va-t-il réussir à enrayer l'irrésistible ascension de Barre ? » Misérable théâtre de polichinelles ! N'empêche, le fait est troublant. Moins de trois ans après, le battu de 1981, celui dont la politique a été vomie par une majorité de Français, celui qu'on pensait écrasé définitivement sous les scandales — le dernier, l'affaire des avions renifleurs, faisait encore la une de la presse il n'y a pas si longtemps — peut prétendre se lancer à la reconquête « du peuple de la raison » !

Il faut dire que Mitterrand lui a donné un sacré coup de main. Il fait mieux que de le couvrir sur le scandale des avions renifleurs, en menant la politique anti-ouvrière que l'on connaît, il le blanchit également sur sa politique ! Le fort taux d'abstentions marque une fois de plus la désorientation de tous ceux qui avaient voté contre Giscard en 1981.

En trois ans, la politique de Mitterrand a réduit « le peuple de gauche » au silence...
Sonia Folloni



CGC Le cri du cœur et du portefeuille

« Au mois de juillet 1984, nous avons vécu un événement au moins aussi important qu'en mai 1981 : un renversement fantastique des orientations économiques et sociales dans notre pays » (...) « Je sais que j'ai créé un certain étonnement, notamment dans la classe politique, en indiquant que la CGC se retrouvait en grande partie dans les orientations du nouveau gouvernement en particulier sur la modernisation économique de la France » (...) « Le jour où nous voyons apparaître un Premier ministre qui reprend nos idées sur le redéploiement, la modernisation, la priorité à l'investissement et à la recherche, nous disons que nous sommes d'accord » (...) « La modernisation, passe par une baisse du niveau de vie de tous les Français... »

Laurent Fabius vient donc de gagner un nouveau supporter enthousiaste. C'est en effet Paul Marchelli, le président de la Confédération générale des cadres, qui livrait ses sentiments au Monde le vendredi 21 septembre. Pierre Mauroy n'eut pas tant d'honneurs lui, qui dut subir les manifestations et les discours violents du même Marchelli. Certes, on a les amis qu'on mérite mais quelle injustice et quel aveuglement. Pourquoi adorer chez Laurent ce qu'on a brûlé chez Pierre ?

EXTREME DROITE La CFDT de l'OPHLM inculpée

Il n'y a pas aujourd'hui que des suppressions d'emplois puisque l'Office public d'HLM de la ville de Paris vient d'embaucher un nouvel employé dans son unité de gestion du XVII^e arrondissement. Sous le nom anodin de M. Dupuy, le syndicat CFDT a reconnu le trop célèbre Joël Dupuy de Méry. On se souvient, en effet, des activités de cet ancien sergent d'extrême droite qui fut à la direction d'Ordre nouveau, puis du Parti des forces nouvelles avant de se présenter aux européennes de 1979 sur une liste néo-fasciste.

La section CFDT de l'OPHLM a donc sorti un tract pour informer les travailleurs sur le pédigrée du nouveau venu et se demander si Chirac ne remerciait pas ainsi celui qui avait offert son service d'ordre à ses campagnes électorales. Pour la section CFDT, il ne s'agit pas de demander le renvoi de cet employé, mais de le placer sous le contrôle des travailleurs de l'Office et des usagers.

Cette tâche de salubrité publique ne fut pas appréciée par l'ancien sergent qui décida de porter plainte. Et c'est ainsi que Michel Angot, secrétaire de la section CFDT, vient de se voir notifier par le juge d'instruction une inculpation pour

« Diffamation publique envers un particulier ».

Ainsi donc il devient diffamatoire de rendre public le passé et le présent d'un homme public quand celui-ci est d'extrême droite... Une affaire à suivre et pas seulement par les travailleurs et les syndiqués CFDT de l'Office HLM de la ville de Paris.

ECOLE Retour aux châtiments corporels

Le Journal du dimanche, du 23 septembre, titrait : « Un tribunal accorde aux enseignants un nouveau droit : la gifle autorisée. » Et en sous-titre : « Au moment où les élèves prennent l'habitude de "cogner" sur les profs, ceux-ci reçoivent l'autorisation de revenir aux bonnes vieilles méthodes de la tape, de la baffe, du soufflet, de la calotte, de la taloche, de la torgnole, bref, de la gifle. »

Mais oui, souvenez-vous : de notre temps, avec l'instituteur qui nous donnait des coups de règle sur les doigts, cela ne marchait pas plus mal ; et les élèves, c'est comme les oies : pour les gaver, il faut un peu forcer...

Le J.D.D nous offre donc la version « popu » de la grande réaction pédagogique. C'est moins sophistiqué qu'un pamphlet, mais cela fait plus mal et c'est aussi pourri. Car l'article de J.D.D trompe ses lecteurs au moins trois fois.

Primo, un tribunal a pris un arrêt : celui-ci peut faire jurisprudence, mais il ne constitue en rien un « nouveau droit » ou une « autorisation ».

Deuxio, l'arrêt du tribunal ne concerne pas un cas de « gifle », mais un cas sans doute moins brutal : l'enfant, mis au piquet, s'était laissé tomber sur le sol, heurtant légèrement un radiateur, sans blessure. C'est à la suite de cela que les parents avaient porté plainte. Mais, il y a une nuance entre le « piquet » et le « châtiment corporel ».

Tertio : l'intention des auteurs de l'article se dévoile dans le sous-titre qui laisse entendre que la cogne des profs par les élèves devient une « habitude » !

Bel exemple de manipulation d'opinion à donner en étude aux élèves.

MAROC Pétition pour les prisonniers politiques

L'Association des Marocains en France (AMF), l'Association des travailleurs marocains en France (ATMF), l'Association des familles et des amis disparus au Maroc, le Comité de lutte contre la répression au Maroc (CLCRM) font circuler cette pétition qui sera adressée à l'ambassade du Maroc et au Cabinet royal à Rabat :

« Une grève de la faim de 63 jours entraînant la mort de trois

prisonniers politiques et de graves séquelles, physiques et morales, chez des dizaines d'autres, a mis encore une fois en évidence la situation des droits de l'homme au Maroc.

Les signataires, en rendant hommage aux victimes et à l'opiniâtre combat de leurs familles, dénoncent les violations flagrantes de ces droits, demandent qu'une enquête soit ouverte par des organismes internationaux, sur les conditions de santé et de détention de l'ensemble des prisonniers politiques au Maroc, exigent la libération de tous les détenus d'opinion et la vérité sur les disparitions forcées au Maroc.

Pour toute correspondance, s'adresser à : Maison des travailleurs immigrés (MTI), 46, rue de Montreuil, 75 011 Paris. (tél : 372 75 85) ou : Centre international de culture populaire (CICP), 14, rue de Nanteuil, 75 015 Paris (tél : 532 01 89).

B-H. L Il faut acheter les yeux ouverts

Le « nouveau philosophe » Bernard-Henri Lévy, jeune play-boy de l'anticommunisme, vient de commettre un nouveau livre intitulé *Diable en tête*. Spécialiste de « l'antitotalitarisme », essentiellement quand il sévit dans les pays de l'Est, le jeune B-H. L était connu pour ses capacités assez étonnantes de « faire valoir » dans les médias. Aujourd'hui grâce à une interview dans le journal *Elle* intitulée *Je crois à la guerre des sexes*, (sic !), notre pacifiste dévoile enfin avec émotion sa face cachée de grand démocrate. « Je suis incapable », déclare-t-il, — c'est une étrange singularité de mon caractère — de comprendre, de lire un texte qui m'est hostile. Par contre, s'il s'agit d'une critique favorable, je me sens envahi de tendresse, de reconnaissance, d'émerveillement, les larmes me montent aux yeux... » Quelle franchise ! Mais quelle tristesse aussi de savoir désormais que B-H. L sera incapable de nous comprendre...

PSU Mais où était-il ?

Au PSU, c'était une tradition de soutenir, parfois même sans discernement, les peuples opprimés, les mouvements nationalistes, nationaux ou autonomistes. Et pourtant lors de la manifestation parisienne de soutien aux réfugiés basques, il manquait la banderole du PSU. Un oubli ?

Malheureusement pas. Suite à une conversation téléphonique avec la LCR, la direction du PSU faisait savoir qu'il était certes contre les extraditions (nouvelle inédite pour un lecteur assidu de la presse) mais qu'il était contre la manifestation jugée trop « minoritaire »

et donc inefficace. Le PSU préfère intervenir autrement et plus efficacement... On attend la recette. Mais en attendant quel militant du PSU peut-il se féliciter d'une telle absence et d'un tel silence ?

Hughette Bouchardeau s'occupe, paraît-il du « cadre de vie » mais sans doute pas pour les Basques !

LORRAINE Télé Sacilor

Sacilor plein les yeux et les oreilles ! Le groupe prépare, avec son agence de communication Publicis, six heures de télévision quotidienne pour les Lorrains, sur les antennes de FR 3 ! Il invite les entreprises « concernées par la réindustrialisation » à se constituer en société de programmation. « Il s'agit, explique un publiciste chargé de l'opération, de parler aux Lorrains de ce qui les concerne directement : la vie et l'avenir de leur région ! » Les propositions de Georges Filioud (secrétaire d'Etat) ouvrant l'accès des moyens audiovisuels aux entreprises et administrations ne sont pas tombées dans l'oreille d'un sourd !

Sacilor s'inspire des anciens maîtres de forges : les De Wendel, rois de l'acier en Lorraine, étaient aussi propriétaires des écoles, des églises et des journaux locaux. Après avoir repris les usines, Sacilor investit la télé. Faut être moderne !

EDUCATION De Wendel Formation

« Le système éducatif ne forme pas assez de personnel en nombre et en qualité, ce qui nous oblige à les former nous-mêmes », déclare le vice-président de Cap Gemini Sogeti dans une interview publiée par le *Quotidien de droite de Paris* du 24 septembre sous le titre « Un patron accuse : l'Education nationale ne fait pas son travail. »

Détail intéressant : Cap Gemini (numéro un européen des sociétés de service informatique) est une des filiales florissantes de la CGIP (Compagnie générale d'industrie et de participation), sigle banal sous lequel se cache la famille (la dynastie) De Wendel. Question éducation : quel héritage ! (voir ci-dessus).

Les petits-fils de Wendel qui truffent l'état-major de la CGIP doivent avoir quelques souvenirs, qui peuvent toujours servir au vice-président de Cap Gemini... Sinon, celui-ci pourra étudier les futurs programmes télévisés diffusés par Sacilor sur FR 3 Lorraine.

L'Education nationale, quant à elle et jusqu'à plus ample information, n'est toujours pas au service du groupe De Wendel.

ABONNEMENT A DOMICILE			Nom
	FRANCE DOM-TOM	ETRANGER	
1. AVEC LA PRESSE DE LA LCR 52 Rouge + 11 Critique communiste + les numéros hors série de Critique communiste	450 F	500 F	Prénom
2. SIX MOIS D'EXPERIENCE DE L'HEBDO ROUGE 6 mois = 24 numéros	160 F		Adresse
3. CONNAITRE LE MENSUEL CRITIQUE COMMUNISTE 1 an = 11 numéros	150 F	170 F	Formule choisie
4. CAHIERS DU FEMINISME 5 numéros	65 F	75 F	Règlement à l'ordre de PEC, 2, rue Richard-Lenoir 93100 Montreuil Tél : 859 00 80
5. INPRECOR 1 an = 25 numéros	250 F	250 F	
Abonnements par avion : nous consulter			

Rouge

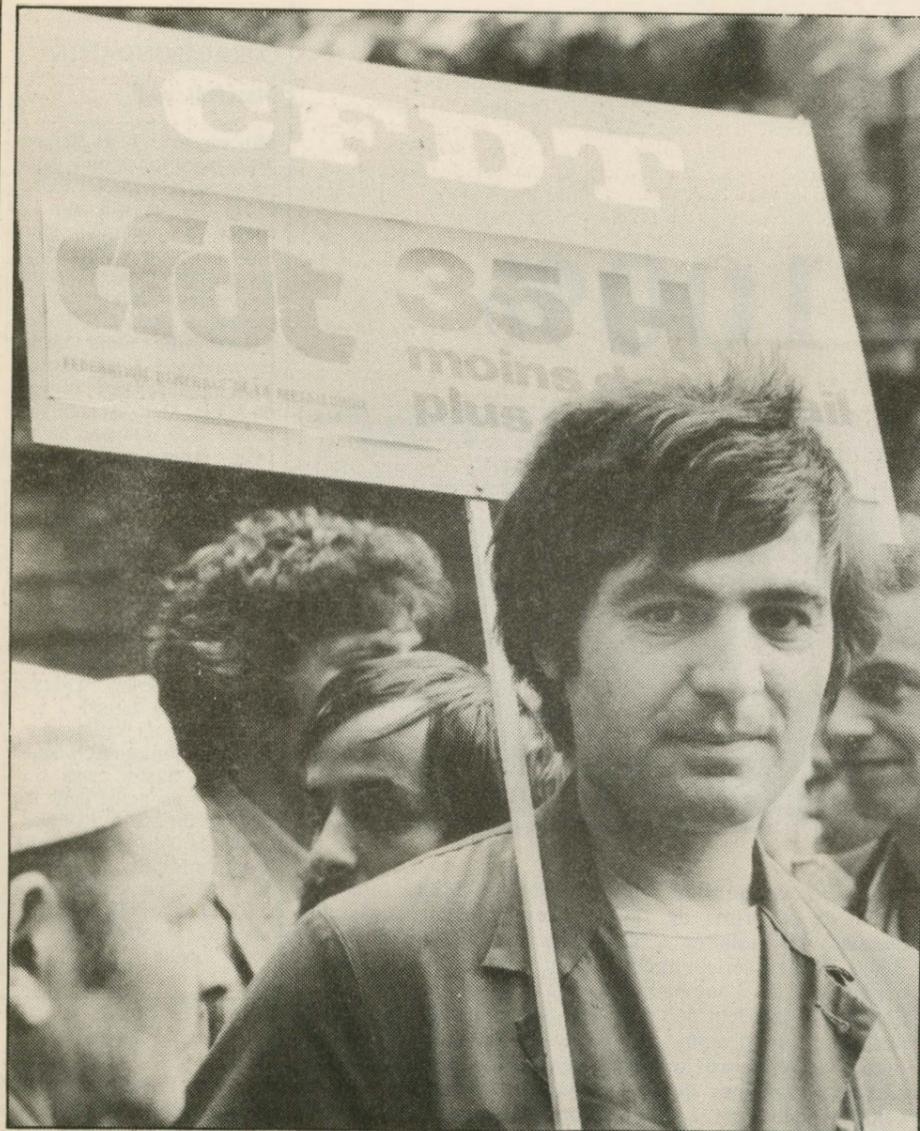
● Edité par la société Presse-Edition-Communication (PEC)

● Imprimerie Rotographie, Montreuil. Tél : 859 00 31

● Directeur de publication : Christian Lamotte

● Commission paritaire 63922

● Rédaction-administration : 2, rue Richard-Lenoir 93108 Montreuil. Tél : 859 00 80 (lignes groupées)



FLEXIBILITE DU TEMPS DE TRAVAIL

Nous faire courber l'échine

*Moderniser, adapter, développer la flexibilité...
De discours de Fabius en déclarations de Gattaz, ça marche fort.
Parallèlement, se poursuivent les « négociations »
sur le même sujet entre patronat et directions syndicales.
Une façon pour celles-ci de cautionner une attaque énorme.*

A la longue, comme la pluie d'automne, le thème a pénétré partout : pour être « modernes », il faut « rendre plus flexibles » les conditions d'emploi de la main-d'œuvre. C'est, nous dit-on, le secret des Japonais. Certes.

Mais il correspond aussi à de bons vieux projets du patronat français, et celui-ci n'a pas attendu Fabius, Mitterrand et consorts pour les formuler. Le rappeler n'est pas inutile au milieu de cette rentrée où des mauvais coups se trament à l'encontre des principaux acquis du droit du travail.

Souvenons-nous donc. C'était encore au temps de Giscard. En 1980 exactement. On pouvait lire, dans le *Journal des finances* du 2 octobre, un article traitant de la nouvelle législation sur le travail à temps partiel. Il comportait tout un programme de réformes patronales réactionnaires que le gouvernement, aujourd'hui, met en œuvre.

« Cette nouvelle législation, écrivait l'hebdomadaire des milieux d'affaires, peut être l'amorce d'une libéralisation des rapports entre employeurs et salariés, dans le même sens que dans certains pays étrangers où le travail à temps partiel est bien plus généralisé (5,7 % des salariés en France travaillaient à temps partiel en 1975 contre 9,3 % dans l'ensemble de la communauté européenne, 17,7 % en Grande-Bretagne, 18 % au Danemark). »

« C'est aussi, avec le développement des horaires variables, une manière indirecte de

combattre l'absentéisme. En termes économiques, c'est le moyen de favoriser une meilleure utilisation du matériel et par conséquent la productivité. Elle devrait faciliter aux employeurs, dans les entreprises qui s'y prêtent, le recrutement d'employés de fin de semaine ou de travail de nuit, ce qui fut une de leurs revendications dans les négociations sur la durée du travail (celles de 1980... NDLR). »

Le *Journal des finances* ajoute : « Ce retour — qui ne pourra être que progressif — à la liberté du travail et à la liberté du recrutement serait très clairement préférable, économiquement, à une généralisation de la réduction de la durée du travail pour les 35 heures ou la cinquième semaine, procédés inadaptés ou inadaptables à une exploitation rationnelle de la majorité des entreprises. Reviendra-t-on après cela au travail aux pièces ? Pourquoi pas ? »

La longue marche du patronat

Vous avez bien lu : tout un programme ! D'abord, on rend les femmes « flexibles » au chantage : le travail à mi-salaire et à mi-temps ou rien. Cela doit servir ensuite à recruter des équipes spéciales pour les moments où les travailleurs ont réussi à arracher le droit au repos. Enfin, la multiplication de ces situations précaires vise à permettre d'escamoter les conventions collectives. Le retour au salaire aux pièces, en

un sens, est alors le sommet de la liberté : chacun, en intensifiant les conditions de sa propre exploitation peut améliorer son salaire. Pour le plus grand bien de monsieur l'employeur qui lui a « donné du travail ».

Ces projets ont subi une courte éclipse. La crainte d'une possible mobilisation sociale d'importance si le patronat attaquait trop et trop vite l'a emportée. Mais un autre article de la presse patronale, paru dernièrement, fait écho à l'article du *Journal des finances* de 1980. En quelques volets complémentaires, il montre comment tout se tient, du budget à la flexibilité en passant par les coups portés au pouvoir d'achat.

« Il nous faut bien sûr accepter une perte du pouvoir d'achat, négociée entre « partenaires sociaux conscients et responsables » », écrivait la *Vie française* du 15 avril dernier. L'hebdomadaire patronal argumentait ensuite : « La flexibilité de nos économies appelle une nouvelle forme de dialogue dans l'entreprise, fondé sur une meilleure autodiscipline au moyen d'une plus grande représentativité au sein des conseils d'administration auxquels seraient confiées des responsabilités plus étendues. Cette traduction moderne de l'expression « courber l'échine » (sic !) a, pour nos experts, plusieurs modèles de référence. La CFDT, [il serait plus juste de dire « sa direction confédérale », NDLR] avance les lois Auroux et l'autogestion. Yvon Chotard prône des cercles de qualité à la japonaise tandis que Raymond Barre évoque « le degré d'information économique et sociale dont dispose une opinion publique et le niveau de compréhension dont elle fait preuve ». »

Une telle diversité d'opinions n'aboutit pas à une cacophonie. « Pour tous, continue l'hebdomadaire, l'ambition est la même : créer au sein de l'entreprise un consensus qui permette de faire l'économie des conflits et qui assure, entre les salariés et leurs employeurs, des relations non médiatisées par des syndicats (...) Les liens qui s'y créent grâce à cette nouvelle forme de paternalisme

peuvent forger la loyauté des salariés qui seront, du même coup, plus mobiles, plus flexibles et plus compréhensifs. » Vraiment tout un programme !

Il est temps de réagir

Comme on le voit, il n'y a aucune illusion à se faire sur la « flexibilité » dont discutent messieurs les patrons. Et il reste à en tirer toutes les conséquences. Que ce soit pour les salariés ayant encore un contrat à durée indéterminée dans le cadre des conventions collectives ou pour l'une ou l'autre des catégories de travailleurs précaires. Que ce soit pour les chômeurs ou les jeunes enfermés dans des formations bidons. Que ce soit pour les immigrés « de trop dans notre économie » ou pour les femmes qui doivent redécouvrir la joie de dépendre du salaire de leurs maris. Tous, nous sommes visés : il s'agit, pour le patronat, d'obtenir une production plus importante, à meilleur marché, avec moins de travailleurs.

Dire non est possible : les projets des ennemis sont connus ; ils sont loin d'être encore réalisés. Mais ils avancent. Et il est donc urgent de rejeter la pente glissante suivie aujourd'hui par les directions ouvrières. En informant partout sur les véritables buts du patronat, nous nous devons d'exiger que soient abandonnées les « négociations » sur la « flexibilité ». Et que soient remises à l'ordre du jour les revendications ouvrières : le droit à l'emploi qualifié pour tous et toutes, les 35 heures sans perte de pouvoir d'achat.

Quant au système, qui réclame le retour à la liberté du renard libre dans le poulailler libre comme au XIX^e siècle, nous n'avons aucune raison d'avoir pour lui aucun attachement. Qu'il crève ! Sous les coups des travailleurs. Grâce à une mobilisation d'ensemble imposée en tirant le bilan des trois années écoulées, trois années perdues.

Pierre Rème

RENAULT

En grève pour la prime à 100%

On se demande à la direction de la Régie, selon le quotidien proche du CNPF, « Les Echos », « si Renault pourra faire l'économie d'une grande grève dure, profonde, générale et longue pour accomplir sa mue nécessaire et incontournable, à l'image de ce qu'ont vécu chacune à leur manière Fiat et Peugeot SA. » Ceci explique mieux l'attitude provocatrice de la direction de la Régie accordant 300 F de prime aux grévistes du Mans et réduisant dans les autres usines la prime de fin d'année sachant qu'il sera difficile de faire passer les quinze mille suppressions d'emplois programmées dans le groupe. Elle tente l'affrontement. L'importance d'une riposte d'ensemble, dans toute la Régie est d'autant plus vitale.

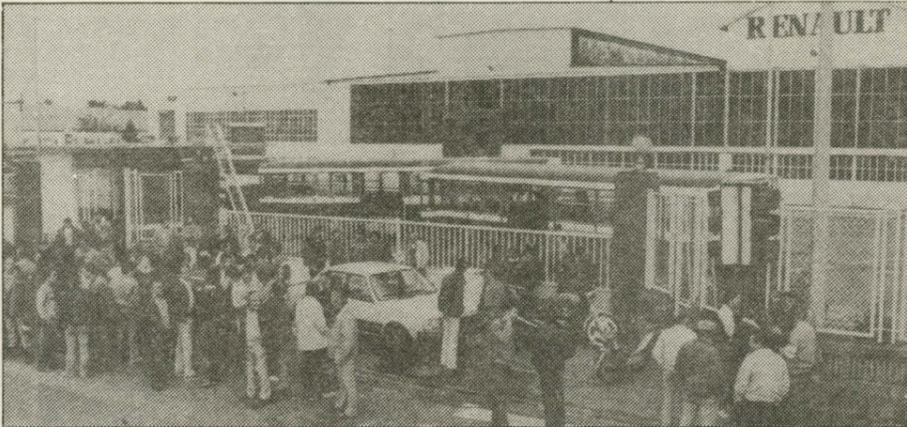
Dix-huit heures de négociation dans les salons du Novotel du Mans, loin des tensions de l'usine occupée, la direction de la Régie jouait gros. Les fuites de l'été ont laissé filtrer le chiffre de quinze mille suppressions d'emplois dans les mois qui viennent. L'inquiétude est permanente dans les usines du trust. L'état-major, à la veille du lancement de la « super-cinq » (voir encadré), navigue au plus juste, ballotté entre les impératifs de sortie du nouveau modèle, et l'éventualité d'un affrontement généralisé sur l'ensemble du trust à l'heure des suppressions d'effectifs.

Jeudi 20 septembre, au Mans, deux ateliers débraient à l'appel de leurs délégués de secteur. La menace de suppression de la prime de fin d'année, l'obligation de prendre la cinquième semaine de congés payés de Noël au jour de l'An, se sont ajoutées, au cours des derniers jours, aux inquiétudes sur l'avenir

de l'emploi. C'est trop ! Les travailleurs décident d'aller demander des comptes au chef du personnel. Ils l'empêchent de sortir de l'usine à la pause de midi. A la relève des équipes, le mouvement s'étend. La pression monte. Le secrétaire de la CGT doit proposer un vote pour ou contre la grève sur l'ensemble du site. La réponse est quasi unanime : Renault-le-Mans cesse le travail. La CGT et la CFDT organisent le mouvement.

Tout au cours du week-end, la question résonne dans les médias : est-ce le coup de départ d'un mouvement d'ensemble sur le trust pour empêcher les milliers de licenciements mijotés par la direction ?

Dimanche soir, la direction du Mans — en liaison directe avec celle de la Régie — cède sur plusieurs points. Une prime de trois cents francs pour tous en décembre. Le droit de récupérer les jours de fermeture maintenus entre Noël et le jour de l'An. L'assurance de



ne pas procéder à des licenciements secs au Mans mais à des mises en préretraites au-dessus de cinquante-cinq ans — ce qui n'en supprime pas moins 1 150 emplois sur la région mancelle. Les jours de grève sont payés. Lundi matin les travailleurs reprendront le travail, conscients d'avoir marqué un point, mais sans enthousiasme excessif.

La veille du week-end, Sainjon, secrétaire de la CGT-métaux, déclarait sur les antennes : « Il y a des risques sérieux d'extension du conflit. » Mais la CGT n'appelait à des débrayages sur le groupe que pour le mercredi suivant, deux jours après la reprise du travail au Mans : manière d'éviter le risque.

La direction et le risque

Le risque, la direction le prend lundi matin. Elle con-

firme la diminution de 20 % de la prime de fin d'année. Les salaires à la Régie ont déjà sérieusement trinqué (2 % d'augmentation depuis le début de l'année), la provocation fait mouche. Dès mardi matin, plusieurs centaines de travailleurs débraient à Flins avec la CGT et la CFDT. A Renault-Sandouville, 5 000 ouvriers sont en grève sur les 8 000 des deux équipes du matin et de l'après-midi, à l'appel de la CGT, de la CFDT et de la CGT-FO. La première revendication, unanime, est le maintien de la prime à 100 %. La question du pouvoir d'achat est au devant de l'action, même si l'angoisse des 15 000 suppressions d'emplois reste dans l'air. Mercredi matin, la CGT, la CFDT et FO appellent aux débrayages dans la totalité des usines du groupe.

Depuis le démarrage de

la grève du Mans, tous les indices prouvent que si la direction cherche l'affrontement, ceux de la Régie sont prêts à la riposte. Tout doit être fait pour que les travailleurs de Renault, avec leurs organisations syndicales, répondent ensemble, dans l'unité aux machinations de l'état-major de la Régie. Une lutte d'ensemble dans le trust deviendrait un symbole politique considérable, constituerait un exemple de taille pour tous les travailleurs de ce pays, dans le remise en cause des plans de « modernisation » avec leurs cortèges de licenciements doublés d'un niveau de vie en baisse.

Avec leurs syndicats, au cœur de l'action, les travailleurs doivent pouvoir contrôler leur lutte, dans les assemblées générales, en éliminant des délégués par secteur et atelier, en construi-

DE NOS CORRESPONDANTS

Mercredi midi

● **Billancourt** : 1 H 30 de débrayages unitaires à l'appel de la CGT, de la CFDT, et de FO, massifs sur la chaîne de sellerie ; plus forte que la moyenne chez les professionnels et dans les bureaux. Manifestation combative malgré la pluie.

● **Sandouville** : toute l'usine est paralysée, 3 000 travailleurs en grève dans l'équipe du matin. Manifestation sur le site. Les militants de la LCR interviennent pour l'organisation de la mobilisation : assemblées générales, élections de délégués d'ateliers.

● **Cléon** : mille travailleurs débraient, la CGT propose l'occupation immédiate. Les travailleurs doivent se réunir pour décider de la poursuite de l'action, d'autant plus que la direction annonce de nouvelles journées de chômage technique.

● **Flins** : quatre cents travailleurs en grève dans les équipes du matin. Ils investissent la réunion du comité d'entreprise avec la CGT et la CFDT. La feuille de la LCR-Flins appelle à l'extension du mouvement sur toute l'usine.

sant leur comité de grève. Ils prendront ainsi toutes les garanties pour mettre tous les problèmes sur la table.

La riposte sur l'ensemble du trust ouvrirait une brèche dans l'application du plan de restructuration de l'automobile, dont les travailleurs de Talbot et de Citroën font déjà les frais, et qui menace en permanence ceux de Peugeot. A Renault, maintenant, c'est l'heure de la grève, ensemble, coordonnée sur tout le trust. Une riposte à la hauteur de l'enjeu.

Michel Morel
François Ollivier

Supercinq contre 205

La grève à la régie menace la sortie de la « super-cinq » (déjà en retard sur la 205 Peugeot), elle aggrave la situation du groupe et les menaces sur l'emploi. Cette démonstration fleurit dans la presse patronale.

Ils ne manquent pas d'air !

● Tous les observateurs avertis reconnaissent que le retard de la « super-cinq » est une faute « professionnelle » de la direction suivant ses propres critères de gestion. Mais ce sont les travailleurs seuls, bien sûr, qui risquent d'en payer les conséquences.

● La concurrence « super-

cinq » — 205 se traduira par une dizaine de milliers de licenciements dans le groupe qui perdra la course. La sortie de la nouvelle Renault une semaine avant ou quinze jours après n'y changera rien.

● Accélérer le match, c'est vouloir se placer au mieux sans garantie du succès. C'est admettre d'accélérer les dix mille licenciements chez l'autre.

● La seule garantie dans les deux groupes, s'appelle garantie de l'emploi. On l'abandonne dès qu'on glisse le petit doigt dans l'engrenage de la concurrence.

NAVALE

« Nous serons capables de gagner la bataille »

Les travailleurs de la navale luttent depuis un an. De la région à la branche, la coordination des actions est vitale.

« Nous ne laisserons pas réaliser sous Mitterrand et sous Fabius ce que nous n'avons pas permis sous Giscard, Barre et les autres. La classe ouvrière ne se laissera pas égorger. » Mercredi 19 septembre, Raymond Dimo, secrétaire des syndicats CGT des chantiers de La Seyne, s'adresse aux manifestants rassemblés sur la place de la Liberté après une longue marche unitaire de La Seyne à Toulon.

Dès les premiers jours de septembre, ceux de la navale ont repris le chemin de l'action. Deux cents travail-

leurs ont occupé une journée la préfecture de Dunkerque, des milliers ont manifesté dans les rues de Saint-Nazaire et de Nantes, les ouvriers de La Ciotat ont retenu le dernier bateau en cours de finition, La Seyne a marché sur Toulon. Comme il y a vingt ans, jour pour jour, pour sauver la navale, déjà...

Pendant l'été, les directions d'Alsthom-Atlantique (Saint-Nazaire, Nantes) de Nord-Méditerranée (filiale du groupe Empain-Schneider, Dunkerque, La Ciotat,

La Seyne), et les experts gouvernementaux ont révisé leurs plans. Le maintien des cinq sites promis par le secrétaire d'Etat à la mer du gouvernement Mauroy n'est plus qu'un souvenir. Les experts ont estimé que les 3 000 licenciements prévus pour Nord-Méditerranée (sur les 5 100 planifiés sur les cinq chantiers), seraient insuffisants. Le patronat de l'UIMM (Union des industries métallurgiques et minières) propose un projet de protocole sur les congés de reconversion, que les syndicats de la navale rejettent, unanimes. « Qu'en est-il, commente la CGT du chantier nantais, des salariés qui se sont laissé avoir par ces illusions dans la sidérurgie, les mines ou le textile ? Et bien, ils se retrouvent chômeurs, mais le patronat encouragé par cette attitude,

renouvelle les vagues de licenciements. »

La lutte, depuis un an, a mis des bâtons dans les roues des projets de restructuration. Le chômage technique, l'horaire zéro, frappent les chantiers, mais les lettres de licenciement ne sont toujours pas tombées. « Nous serons capables de gagner la bataille », concluait Raymond Kino à l'adresse de tous les travailleurs du Var, mercredi 19 septembre, dans la mesure où nous saurons opposer un front commun uni contre la casse et la désindustrialisation. »

Plus généralement, c'est même à l'ensemble des travailleurs des « zones de reconversion » et des branches industrielles soumises aux massacres des restructurations, que ce front uni devrait s'étendre.

M. M.

**VIREUX-MOLHAIN :
sidérurgistes
emprisonnés**

Frantz Hubert, responsable FO de l'intersyndicale de la Chiers, Robert Sokolovski, sidérurgiste, Mario De Angelis soudeur, sont en prison. Dix-huit travailleurs sont en grève de la faim. Mardi 25 septembre, Vireux était ville morte. Les instituteurs étaient en grève de solidarité pour la première fois, les commerçants ont à nouveau fermé boutique, après s'être heurtés ces derniers mois aux ouvriers de la Chiers.

Les trois emprisonnés sont inculpés de recel d'explosifs. Le peloton d'intervention et de surveillance de la gendarmerie, en résidence permanente à Vireux — il y a même des véhicules blindés qui patrouillent la nuit — les a arrêtés à la suite des barrages routiers et ferroviaires organisés la semaine dernière par l'intersyndicale, pour protester contre les nouvelles mesures de chômage qui frappent vingt-huit salariés. Il n'y a eu pourtant aucun affrontement violent, la presse et la télé régionale ont dû le reconnaître. Aucune grenade n'a été tirée lors du siège de l'usine en démolition par les casqués.

Le préfet cherche à clore une fois pour toute le dossier de la Chiers. Les engagements contenus dans le plan de reconversion signé par Usinor, le préfet et l'intersyndicale ne sont pas tenus (retard dans la planification des placements).

Devant la volonté du préfet et, au-delà, du gouvernement, de criminaliser les ouvriers de la Chiers une campagne de protestation est impérative.

Envoyez motions et télégrammes de protestation exigeant la libération des sidérurgistes de Vireux à : Monsieur le Président du tribunal, Cité administrative, Charleville, Mézières 08011

Adressez des messages de soutien aux emprisonnés : Frantz Hubert, Robert Sokolovski, Mario De Angelis, Maison d'arrêt 1, rue A. France 51000 Châlons-sur-Marne.

**CGCT
Rectificatif**

Dans la colonne « de nos correspondants » la semaine dernière, une erreur technique a fait titrer l'article sur la CGCT « Une organisation à la dérive », à la place d'« Un plan cautionné par Mexandeau ». Toutes nos excuses aux camarades de la CGCT.

FONCTIONNAIRES

Comment mettre deux millions de travailleurs dans la rue

Les mêmes préoccupations reviennent partout : chaque secteur de la fonction publique est frappé à sa façon par les conséquences du budget.

Exaspération. Ce mot résume très souvent l'état d'esprit des salariés de la fonction publique en cette rentrée. Exaspération contre les attaques au pouvoir d'achat, contre les effectifs et les conditions de travail. Exaspération, aussi, contre les directions syndicales.

Dans la CFDT, les militants y sont malheureusement habitués, les syndicats doivent construire la mobilisation à l'encontre de leur direction nationale. Celle-ci prétend que le moment est mal choisi pour exiger une augmentation ; et parle un jour de défendre le pouvoir d'achat jusqu'à 7 300 F (indice 325 environ) et un autre jour de le maintenir jusqu'à l'indice 631 (soit environ un salaire de 1,3 million). Dans la première formulation, cela concerne la moitié des fonctionnaires ; la seconde englobe 90 % du personnel et crée moins de difficultés pour l'unité d'action intersyndicale.

Dans la FEN, une « journée » se prépare : le mercredi 3 octobre. Appeler cela « mobilisation » c'est se ficher du monde. A la réunion de la FEN de Paris,

préparatoire à la manifestation du 3 octobre, les dirigeants ont livré le fond de leur réflexion : « Prévoyez de bien étendre de grandes banderoles pour faire masse ; et dites bien aux collègues que ça ne durera pas plus de trois quarts d'heure. »

« Promis, pas plus de trois quarts d'heure »

Personne ne peut croire qu'une telle « action » puisse faire rejeter les mesures d'austérité. Le ralliement de la CGT à cette initiative n'y change pas grand-chose. Tout au plus nous voilà repartis dans la succession de « journées » qui, en février-mars derniers, ont débouché, malgré le succès relatif du 8 mars, sur la baisse du pouvoir d'achat et sur le budget d'austérité en préparation. La CGT, cependant, n'est-elle pas tenue de mettre en pratique la déclaration de Krasucki : « Deux millions de travailleurs dans la rue ». Mais il reste à le réaliser ; et pour l'heure les organisations de la CGT n'en prennent pas le chemin. Après un 18 septembre, passé à peu près inaperçu, il est proposé une « semaine d'action », du 1^{er} au 6 octobre, qui sera suivie d'une journée PTT le lundi 8 octobre...

Au train de sénateur pris par ces propositions d'action, on peut soupçonner la suite : une nouvelle « mobilisation » avant le vote des députés, pour « manifester le rejet du budget d'austérité ». Cela se réduirait à une double manœuvre d'ap-

pareil : mettre en vedette le vote hostile des députés du PCF, et démontrer que « la CGT, elle, agit ». De là à en conclure qu'« on ne pouvait faire beaucoup mieux parce que "les autres" ou "les travailleurs" ne voulaient pas », le pas serait vite franchi ; et le but atteint : ressouder les rangs de la base sans mobiliser à la hauteur des enjeux.

Eh bien, non ! Cela ne doit pas se passer ainsi. Tout se joue en ce moment. Dès les premières réunions des directions des divers

secteurs de la fonction publique, il faut exiger des actions intersyndicales : non aux diminutions d'effectifs et aux mauvaises conditions de travail ! En même temps, avec la grande masse des personnels, il est possible d'exiger que les directions syndicales mettent en application un plan de mobilisation.

Avec certes un temps fort pour dire aux députés de ne pas voter ce budget. Mais aussi en donnant la garantie aux travailleurs qu'il ne s'agit pas d'une « vingt-qua-

tre heures » sans lendemain : ce qui est à l'ordre du jour c'est une mobilisation pour gagner, pas pour perdre 250 F ou 500 F de salaire sans efficacité.

Pour répondre à l'exaspération des fonctionnaires, il faut répondre à leur légitime exigence : il faut mettre le paquet, dans l'unité, pour défendre le pouvoir d'achat et rejeter toutes les mesures d'austérité. Une force considérable peut ainsi se rassembler.

Pierre Rème



FEN

Un entretien avec Jacques Pommatau

Négociations salariales, laïcité, budget 1985, avenir de la FEN : le secrétaire général de la FEN a répondu à nos questions.

● Les deux derniers accords salariaux de la fonction publique ont été rompus unilatéralement par le gouvernement. Alors jusqu'à quand accepterez-vous de continuer la discussion ?

En 1983, nous avons joué le jeu de la lutte contre l'inflation, mais la clause de sauvegarde de l'accord salarial n'a pas été convenablement appliquée. Et, pour 1984, le contentieux s'alourdit chaque jour. Le conflit existe donc, qui s'est traduit dans l'action, le 8 mars, puis en juin de cette année. Alors, imaginer, comme le laisse entendre Fabius, qu'on pourrait négocier dès maintenant 1985, en passant 1984 aux pertes et profits, ce n'est pas acceptable du tout.

Les contacts officiels qu'on a pu avoir avec Jean Le Garrec laissent prévoir que le gouvernement ne s'engage pas vers une remise à niveau salaire-prix en fin d'année, c'est le moins qu'on puisse dire. Il y aurait des réactions de notre part si, lors de la réunion plénière de la discussion salariale, des solutions acceptables ne sont pas proposées. Nous ne voulons pas gommer comme cela 1984. Pas question, sans action syndicale, d'aller aux négociations 1985.

● La FEN a décidé d'une action le 3 octobre, sous la forme de manifestations départementales. Est-ce que cette action n'est pas très en retrait sur son objectif qui est d'obtenir un meilleur budget 1985 pour l'Education nationale ?

C'est d'abord la première fois dans l'histoire de la FEN, qu'est engagée une action fédérale sur le problème du budget. Jusqu'ici, tel ou tel syndicat national de la FEN, selon les difficultés de son secteur, prenait l'initiative, et la FEN ne faisait que coordonner. Cette année, l'action engage tous les syndicats nationaux ; il est donc normal que la forme de l'action tienne compte de toutes les préoccupations.

● Le dossier laïque est clos du côté gouvernemental. Pour les laïques, il s'agit en vérité d'une défaite. Quelles en sont les causes, et pourquoi hésiter à reconnaître l'échec ?

Recul du gouvernement, oui ; défaite des laïques,

non. C'est vrai que le gouvernement de la gauche n'a pas tenu ses engagements, et la FEN l'a dit très clairement. Votre journal, et d'autres, ont laissé entendre que la FEN était d'accord avec les nouvelles propositions. Il faut rectifier. Dans un climat où tous les médias mettaient l'accent sur la décripation, il y a eu tendance à prendre nos déclarations dans un seul sens. Or, qu'avons-nous dit ? Les mesures de Chevènement ne règlent pas le problème de fond, pas question pour nous de renoncer à notre mandat, celui du grand service public unifié de l'éducation.

● Vous semblez considérer que la « querelle » se solde par un match nul préservant l'avenir, comme s'il n'y avait pas eu reconnaissance des lois antilaïques par un gouvernement de gauche, et valorisation de l'image du privé...

Nous n'acceptons pas de considérer que « c'est foutu », le combat laïque ne s'arrête pas aujourd'hui, c'est une bataille qui dure depuis deux cents ans. Alors qu'on pouvait s'attendre à ce qu'un gouvernement de gauche règle le

problème, il ne l'a pas résolu. Mais, pour autant, nous avons les moyens, nous les laïques, de reprendre la bataille, et de regagner l'opinion publique à cette idée, même dans le long terme.

● Est-ce que les laïques ne payent pas leur incapacité à proposer un projet sur l'école, mobilisateur pour les familles populaires ?

C'est vrai que le service public a perdu progressivement en crédibilité. D'abord, parce que vingt-cinq ans de subventionnement public du privé ont habitué une partie de l'opinion à cette situation, qui ne choquait plus. De plus, l'école publique, dans le même temps, a été très malmenée par la droite, et n'a donc pas pu s'adapter pleinement aux évolutions rapides de la société. Et cela est vrai des systèmes scolaires de la plupart des pays. L'école de mon grand-père donnait le même taux d'élèves maîtrisant mal la lecture et le calcul qu'aujourd'hui. Mais, cela ne représentait pas un handicap majeur pour l'insertion sociale et professionnelle du gosse. La mission de l'école s'est beaucoup élargie depuis.



Jacques Pommatau, en compagnie de la délégation de la FEN, lors de la présentation du budget 1985 par Jean Le Garrec.

● Est-ce qu'il n'a pas manqué quelques mesures simples, immédiates ?

Tout à fait. Savary, au départ, a eu raison de prendre le temps de réfléchir. Mais il aurait fallu qu'un an ou deux après l'arrivée de la gauche, la réflexion débouche sur des décisions. Tout cela reste à faire. C'est aussi le but de l'action du 3 octobre. La FEN se bat pour que le budget 1985 corresponde à cette volonté affichée, en terme de discours, par le gouvernement, de « moderniser l'école ». Le budget prévu permettra peut-être de continuer cahin-caha comme avant, mais pas de commencer la grande rénovation nécessaire.

● La FEN a été pour le moins « patiente » avec Alain Savary, selon vos propres termes. Vous écrivez ce mois-ci : « Les personnels sont prêts, j'en suis convaincu, à répondre positivement aux perspectives que leur trace leur ministre. Qu'on leur en donne les moyens... »

On peut vous reprocher de « coller » au gouvernement...

Le syndicalisme n'est pas habitué à une période où il y a la gauche au pouvoir, durablement. Le syndicalisme avait un discours relativement facile, d'autant plus que c'était la droite qui tenait les rênes. Et, il y a parfois, dans l'esprit des hommes politiques de gauche, confusion entre le syndical et le politique. Dans la mesure où ils se sentent représentés de l'idéologie ouvrière, ils se substituaient très volontiers au syndicalisme. Les exemples ont été nombreux au cours des trois dernières années.

● Et la FEN par rapport à Chevènement ?

Les choses sont claires : à peine le nouveau ministre est-il arrivé, que la FEN est déjà dans l'action, contre son budget 1985. Je n'accepte donc pas de considérer que la FEN « colle » à Chevènement. Je constate seulement que le discours de Chevènement semble

avoir recueilli un écho favorable parmi les personnels de l'Education nationale, même si certaines de ses formules nous choquent. Mais le premier acte du nouveau ministre de l'Education, c'est le budget 1985. Qui peut dire, sur ce point, que la FEN signe un chèque en blanc à Chevènement ?

● Il y aura, le 3 décembre, des élections professionnelles très attendues dans l'Education nationale : FO espère y faire une percée, et chacun sait que la CGT ne resterait pas la seule confédération à ne pas syndiquer les enseignants. C'est la question de la survie de la FEN qui est donc posée.

Dans l'état actuel des choses, je ne préjuge pas des positions de la CGT : je constate qu'aujourd'hui, elle ne s'est pas engagée dans le processus où vient de s'engager FO. Un processus de reniement. Reniement laïque, puisque FO ne s'est pas engagée, avec les autres forces de gauche, dans la

bataille et les grandes manifestations laïques.

Deuxième reniement : FO tient un discours complètement réactionnaire en matière d'école, qui ne correspond pas aux positions qu'avait adoptées FO, par exemple au colloque du CNAL de 1972. Enfin, FO renie aujourd'hui le « pacte de consensus » établi tacitement entre les trois composantes de l'ancienne grande CGT, lors de l'éclatement de 1947. La FEN ne perdra pas son sang-froid devant cette initiative d'OPA sur les personnels de l'Education nationale. Elle doute que la tentative de FO ait beaucoup de chances de réussir. Mais elle reste vigilante. Remarque que tous les courants de pensée dans la FEN restent très largement d'accord pour défendre ensemble l'unité syndicale ; on retrouve une réelle cohésion interne pour résister à une offensive extérieure. Nous ouvrons maintenant une campagne de syndicalisation.

Propos recueillis par Nicolas Jeanson



Pour la mobilisation unitaire

Il faut une perspective claire sur des objectifs clairs qui fassent l'unité des travailleurs contre cette politique au service du patronat.

Ce qui est à l'ordre du jour, c'est un plan d'action préparant un mouvement d'ensemble pour le maintien du pouvoir d'achat, et la réduction des inégalités. Rattrapage des pertes de salaires, indexation des salaires sur le coût de la vie, progression plus rapide des bas salaires, l'égalité salariale des femmes : voilà des revendications qui font l'unité des travailleurs. Voilà ce qui doit être la base de l'unité des confédérations. Car l'unité est le gage de la mobilisation et de son succès. Dans leurs assemblées d'atelier, de services, dans les réunions syndicales, les travailleurs doivent débattre du plan d'action, trancher les éventuelles divergences et imposer ainsi l'action unie des syndicats.

Agir pour être efficace

Il n'y aura pas d'action efficace boîte par boîte. Inviter les travailleurs à « y aller » sans dire où et comment est le meilleur moyen de démobiliser. Les travailleurs veulent savoir où on les emmène et veulent contrôler leurs luttes. Il ne s'agit pas de recommencer des jour-

nées sans lendemain ni de déclarer la grève générale « presse-bouton ». L'action peut commencer par des grèves d'une journée mais à condition qu'il soit clair que l'objectif est de faire céder le gouvernement et le patronat et que si une journée ne suffit pas, il faudra continuer.

Les échéances ne manquent pas : les négociations de la fonction publique, les négociations obligées par la loi dans le secteur privé et le budget qui légalise les attaques contre les travailleurs.

Pour une politique au service des travailleurs

Les moyens existent de combattre le patronat plutôt que de plier à ses désirs. Il faudrait une volonté politique. Citons quelques possibilités.

● **Un nouvel indice des prix.** Celui de l'INSEE n'est pas représentatif de la consommation populaire. En sont exclus les impôts directs, les cotisations sociales, la vignette-auto, les achats d'occasion, le coût du crédit à la consommation. Par exemple, le poids relatif du logement dans l'indice global est de

5,9 %. Pour un ménage avec un enfant et un revenu de 10 000 F par mois, le loyer ne devrait pas excéder 590 F ! Il serait urgent d'en construire un autre avec les organisations syndicales qui soit sous le contrôle constant des travailleurs et de leurs organisations.

● **Contrôle des comptes des entreprises.** Connaître les salaires et la situation de l'entreprise est possible en imposant l'ouverture des livres de compte et la transmission aux délégués des informations que détiennent les banques.

● **Contrôle des prix.** Il devrait être organisé à la production et être complété d'un contrôle à la consommation, par la mise en place d'un système de prix imposés et connus de tous.

● **Réforme de la fiscalité.** Les hauts revenus ne sont pas majoritairement et de loin chez les salariés. La pression fiscale doit être réellement allégée pour ceux-ci et la TVA sur les produits de première nécessité supprimée. Il faut en revanche décréter l'imposition lourdement progressive des grandes fortunes, 1 % sur ces dernières rapporterait cinquante milliards.

La lutte résolue contre la fraude fiscale serait également un moyen de trouver quelques cent milliards nécessaires aux projets sociaux.

ABONNEMENT A DOMICILE		FRANCE DOM-TOM	ETRANGER	Nom
1. AVEC LA PRESSE DE LA LCR 52 Rouge + 11 Critique communiste + les numéros hors série de Critique communiste	450 F	500 F		Prénom
2. SIX MOIS D'EXPERIENCE DE L'HEBDO ROUGE 6 mois = 24 numéros	160 F			Adresse
3. CONNAITRE LE MENSUEL CRITIQUE COMMUNISTE 1 an = 11 numéros	150 F	170 F		Formule choisie
4. CAHIERS DU FEMINISME 5 numéros	65 F	75 F		Règlement à l'ordre de PEC, 2, rue Richard-Lenoir 93100 Montreuil Tél : 859 00 80
5. INPRECOR 1 an = 25 numéros	250 F	250 F		
Abonnements par avion : nous consulter				

Rouge

● Edité par la société Presse-Edition-Communication (PEC)

● Imprimerie Rotographie, Montreuil. Tél : 859 00 31

● Directeur de publication : Christian Lamotte

● Commission paritaire 63922

● Rédaction-administration : 2, rue Richard-Lenoir 93108 Montreuil. Tél : 859 00 80 (lignes groupées)

Rouge

Supplément
au n° 1128
du 28 septembre 1984

PAF: 2F

Ensemble pour nos salaires

Fabius a tenu à rassurer les patrons : il va poursuivre et amplifier la politique de son prédécesseur. La désindexation des salaires sur les prix a été le premier objectif patronal. Il est atteint ! Il a fallu que ce soit un gouvernement de gauche qui ressorte un vieux décret gaulliste contre l'échelle mobile. Les résultats ne se sont pas fait attendre. D'après les comptes de la nation 1983, 1 % de la consommation des ménages, c'est-à-dire 22,5 milliards, est passé aux profits patronaux.

Cette politique n'a pas eu comme seule répercussion la perte du pouvoir d'achat des salaires. Les prestations sociales ont augmenté pour les travailleurs alors que les cotisations patronales ont baissé. De plus, le service public s'est dégradé, et il n'y a pas eu d'investissement dans les équipements collectifs. Le budget d'austérité 1985 est tout à fait dans cette veine. Le produit fiscal est d'abord réservé aux patrons et les aide à restaurer leurs profits.

D'ailleurs, la baisse de l'impôt est inégalitaire, les taxes qui pénalisent les bas revenus s'envolent, les fonctionnaires voient leur nombre réduire, et leurs traitements baissent. Et la liste est loin d'être exhaustive... Le projet de budget 1985 suit une logique : celle des patrons !

A cela, il faut ajouter le dévelop-



pement du travail précaire et l'intensification du travail qui permet de reproduire davantage avec moins de travailleurs et en moins de temps. Les patrons utilisent tous les moyens en leur possession pour abaisser le prix de la force de travail.

Le gouvernement ne peut se prévaloir d'aucun argument pour continuer dans cette voie : la perte du pouvoir d'achat des salariés n'a nullement empêché l'inflation. Elle n'a pas empêché non plus que celle-ci soit supérieure à l'évolution des salaires. Plus, le chômage a considérablement aug-

menté : 138 800 emplois supprimés dans l'industrie depuis août 1983, 80 400 dans le bâtiment. Résultat net à la fin août 1984 : 2 360 000 chômeurs, 46 900 offres d'emploi, 320 jours d'ancienneté moyenne.

Il ne manque plus qu'à libérer les 45 % des prix qui ne le sont pas pour compléter le tableau. Il ne faut pas s'étonner que les patrons interrogés par *l'Expansion*, le 6 septembre dernier, déclarent que « la campagne de Jacques Delors a porté ses fruits ». La politique de Fabius ne devrait pas les décevoir non plus.

Le malheur des uns...

Tous les indicateurs sont au rouge pour les salaires des travailleurs. La tendance générale est à la baisse du pouvoir d'achat des salaires. C'était déjà le cas en 1983 sauf pour les ménages ayant les plus bas revenus et des charges de familles.

Les statistiques officielles indiquent une perte du pouvoir d'achat du salaire ouvrier de 0,8 % de janvier à juin. Les salaires moyens de la fonction publique sont par ailleurs inférieurs à ceux du privé. Les salaires du privé ont été amputés de 1 % supplémentaire de cotisation de retraite. De plus, le décret Bérégovoy, avalisé par les syndicats, a institué une hausse de cotisation UNEDIC de 0,2 %.

Cette baisse du pouvoir d'achat se retrouve dans les statistiques de consommation des ménages qui accuse une baisse de 2,1 % en un an fin juin 1984. Certes il y eut une augmentation de 5 % en août due principalement à la reprise de la vente d'automobiles et des ventes de textile, mais cela n'effaçait même pas la perte de juillet évaluée à 5,8 %.

Ces mouvements ne font qu'amplifier ceux déjà amorcés en 1983. D'autres catégories de la classe ouvrière font les frais de la politique de rigueur. Les chômeurs ont vu le niveau moyen mensuel de leurs allocations perdre 12 % de leur pouvoir d'achat de 1980 à 1983. Les pré-retraités et les retraités ont perdu respectivement en 1983, 10 % et entre 0,5 % et 1,5 % de leur pouvoir d'achat.

Libération du 21 septembre 1984 fait état de 600 000 chômeurs mis hors de toute allocation chômage en dix-huit mois, « grâce » au décret Bérégovoy qui a réduit la durée d'indemnisation au moment où la durée moyenne du chômage augmente.

Les femmes quant à elles voient s'amplifier les inégalités salariales. Elles représentent 51 % des smicards alors qu'elles ne sont que 40,7 % de la population active. En 1982 une employée gagnait 54 280 F en moyenne, une employée, 58 000 F, une ouvrière 44 080 F, un ouvrier 58 860 F.

L'inégalité est le plus souvent inscrite à partir de la définition même des travaux : dans l'électronique on utilise des femmes pour leurs qualités de minutie et de dextérité mais cela n'est

Les feuilles de paie ci-contre d'une sténo-dactylo ayant dix ans d'ancienneté dans la fonction publique illustre la perte du pouvoir d'achat dans la fonction publique (cf. Rouge de la semaine dernière pour une étude plus complète). La prime de 500 F touchée au mois d'avril était censée compenser la perte enregistrée en 1983. Une telle

prime a l'avantage pour l'Etat de ne pas être répercutée sur le salaire de base des autres mois. Fin août cette prime ne représentait plus que 1,15 % des salaires touchés par cette employée en huit mois. Sur le salaire (avant retenues et primes variables) la perte du pouvoir d'achat de janvier à août est de 695 F.

pas pris en compte. Chez Italsider, « habileté manuelle » et « effort mental et nerveux » comptent respectivement pour 4,7 et 5,8 % alors que le critère de « responsabilité » compte pour 49,8 % dans l'évaluation de la qualification.

Non seulement à travail égal, elles sont moins payées — de 16 % dans la fonction publique jusqu'à 40 % dans certaines entreprises privées —, mais les emplois non qualifiés et les statuts précaires (contrats à durée déterminée et temps partiels, etc.) leur étant le plus

souvent « réservé », c'est une cause supplémentaire d'accroissement des inégalités de salaire.

Autre conséquence des mesures d'austérité : alors que les femmes sont toujours plus touchées par le chômage, et qu'elles y restent plus longtemps, elles sont moins nombreuses que les hommes à être indemnisées et, quand elles le sont, leurs allocations de base sont plus faibles. L'inégalité salariale se reporte également sur le montant des retraites, plus faible, versées aux femmes.

revendicative commune

3 Contre les bas-salaires

Pour défendre le pouvoir d'achat de la grande masse des travailleurs, l'échelle mobile ne suffit pas. En effet, à elle seule, elle ne rattrape pas les bas salaires. Augmenter de 3 % tous les salaires pour les indexer sur les prix et rattraper la perte du pouvoir d'achat cela donne 600 F pour un salaire de deux millions et 120 F pour un smicard à 4 000 F.

Il nous faut donc lier indissolublement une revendication d'augmentation uniforme à celle de l'échelle mobile.

Une telle revendication est urgente ; et tous les travailleurs peuvent le comprendre : le SMIC autour de 4 000 F, c'est une misère. Le PC comme le PS l'avaient reconnu : ils avaient promis d'augmenter de 30 % le pouvoir

d'achat du SMIC ; aujourd'hui, après une augmentation de 15 % en trois ans, il stagne et risque de régresser. Reprenons donc cette mesure de simple justice : 600 F d'augmentation du SMIC. Faisons-en une revendication unifiante de la grande masse des travailleurs : 600 F pour tous les bas salaires ! Est-il juste que près de 80 % des salaires soient, toutes branches confondues, inférieurs à deux fois le SMIC ?

Refusons de subir les bas salaires ! Lions l'indexation des salaires sur les prix (échelle mobile) à des revendications d'augmentations uniformes : 600 F pour tous par exemple, ce qui dans la fonction publique peut prendre la forme de trente points uniformes pour tous et toutes !

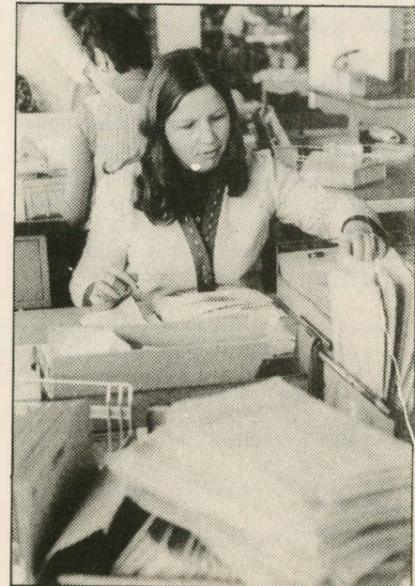
4 Pour l'égalité hommes-femmes

Depuis 1972, l'égalité des salaires entre hommes et femmes est inscrite dans la loi sans que rien ne change. C'est que combattre cette inégalité, c'est remettre en cause fondamentalement les profits des patrons.

Pour imposer « à travail égal salaire égal » mais aussi « l'égalité de salaire pour un emploi de même nature », il faut :

- des plans de rattrapage obligatoires dans toutes les entreprises ;
- la suppression des classifications qui reposent sur des critères discriminatoires ne tenant pas compte de la définition des travaux de valeur égale inscrite dans la loi sur l'égalité professionnelle ;
- la revalorisation des salaires dans les branches et professions qui emploient majoritairement des femmes.

Les branches industrielles où travaillent les femmes en majorité ont un salaire moyen largement en dessous de la moyenne nationale.



Unir les exploités

Plus que jamais, avec la crise, les bourgeoisies veulent faire disparaître les systèmes d'indexation des salaires sur les prix.

En supprimant ainsi une référence commune à tous les travailleurs, les patrons veulent découper la classe ouvrière en morceaux. Au plus près des intérêts capitalistes. Dans chaque entreprise, en l'absence de revendication et de lutte d'ensemble, le chantage « l'emploi ou le salaire » joue à plein. « Acceptez les heures supplémentaires, le travail du week-end, la diminution des pauses, toutes sortes de retour au salaire au rendement, etc., pour maintenir votre pouvoir d'achat, si toutefois les résultats de l'entreprise le permettent... On entend ça de plus en plus souvent. Et pas seulement dans les entreprises de moins de cinquante salariés, qui regroupent 47 % des travailleurs du secteur privé.

Pour maintenir le pouvoir d'achat, pour imposer sa progression en particulier pour les plus bas salaires, il faut une plate-forme revendicative, liant étroitement le rattrapage des pertes, l'échelle mobile, des augmentations uniformes, le combat contre les inégalités entre hommes et femmes.

1 le rattrapage des pertes

Ce qui est dû est dû. Depuis plusieurs mois les pertes de salaires s'accumulent. *La Vie ouvrière*, hebdomadaire de la CGT, a pu calculer quelques exemples : 813 F de perte durant les sept premiers mois de l'année pour un facteur (PTT), 1 282 F de perte pour une infirmière diplômée d'Etat, 2 500 F pour un ouvrier qualifié du pétrole...

Une seule réponse est possible : ce qu'on nous a pris, on nous le doit. Pour mettre les montres à l'heure, il faut obtenir que ce rattrapage soit fait.

Une plate-forme

2 Pour l'échelle mobile

A chaque hausse du coût de la vie, pour tous les travailleurs, tous les salaires doivent augmenter. Automatiquement, grâce à un contrôle efficace sur les prix. Cette augmentation doit être calculée en fonction d'un indice des prix qui ne mente pas, basé sur de véritables budgets types des travailleurs.

Plusieurs objections sont faites pour détourner de cette revendication.

L'échelle mobile ne produit pas d'inflation. En liant salaires et prix au travers des mécanismes d'indexation vous créez l'inflation, qui reprend les gains du pouvoir d'achat, a-t-on répété à droite pendant des années. Depuis, la gauche a cassé ces mécanismes (juin 1982 et mars 1983). Résultats ? L'inflation dépasse les 7 % dans l'année alors que les salaires ne suivent pas et que le pouvoir d'achat baisse.

Ce sont les patrons qui restent maîtres des prix comme des salaires ! Pour l'empêcher, il faut contrôler les prix.

L'échelle mobile favorise-t-elle la hiérarchie ? Cette question vise à tout embrouiller : si chaque catégorie se méfie de l'autre, le combat commun est impossible.

Qui faut-il unir et quelle est la véritable hiérarchie des salaires ? Du manoeuvre à l'ingénieur en chef de fabrication dans l'industrie, l'éventail des salaires est de 1 à 5. De l'agent de service de lycée (catégorie D) au cadre A de la fonction publique, pas tout à fait de 1 à 5.

Où est donc la pyramide sociale monstrueuse ? Elle existe. Au-dessus de cet ensemble de salariés : les cadres de l'échelle « lettres » dans la fonction publique, 1 % de l'effectif total, ont des salaires de l'indice 870 à 1536, soit un éventail beaucoup plus grand que celui existant pour les 99 % restants. Encore faut-il ajouter que bon nombre de ces hauts cadres doublent leurs salaires avec les primes ; au point que la hiérarchie totale va ainsi jusqu'à quinze ou vingt fois le SMIC.

Il en est de même dans le secteur privé : des P-DG à vingt ou trente

millions par mois, ça existe ; et pour la plupart de ceux qui relèvent de ces catégories les avantages en nature s'y ajoutent : voitures, logements, primes de chauffage, voyages d'affaires-agrément...

La partie la plus haute de la pyramide des salaires (de 0,5 % à 1,5 % selon les branches et les secteurs d'activité) est intégrée aux 10 % de citoyens les plus favorisés : ces deux cent mille contribuables les plus fortunés possèdent 55 % de la richesse nationale (actions, parc immobilier, dépôts bancaires...). S'en prendre à cette inégalité ne relève pas d'une quelconque « modération » des revendications salariales : ils seront toujours achetés à prix fort par la bourgeoisie ; et la seule façon de s'attaquer à ce phénomène réside dans une réforme globale de la fiscalité.

Soyons donc clairs et nets : nous revendiquons l'échelle mobile pour tous les salariés relevant des conventions collectives du privé (y compris ceux qui en sont exclu par un petit patronat réactionnaire sous-traitant la plupart du temps des grandes entreprises). De même, dans la fonction publique, nous revendiquons l'échelle mobile pour tous les salariés relevant de l'échelle « chiffres ».

Vouloir mettre une barre au-dessus de laquelle une partie de ces salariés ne serait plus défendue, c'est mettre un obstacle à la mobilisation. Que gagne-t-on à rejeter les techniciens et ingénieurs vers la CGC, le RPR et le Front national ? Que gagne-t-on à prétendre « économiser » sur la masse salariale ? On ne sait que trop que seul le patronat profite des « économies » réalisées sur le dos d'une partie des travailleurs.

Le seul argument donné en faveur d'une telle solution par Edmond Maire ou Jacques Delors a fait ses preuves : ils voulaient diviser les salariés pour « donner la priorité à l'emploi ». Deux ans après, le pouvoir d'achat de tous, sauf des plus hauts salaires, a baissé et les nouveaux chômeurs s'accumulent au rythme de trente ou quarante mille de plus par mois.

...fait le bonheur des autres

Tout ne va pas mal pour tout le monde. Les articles de la presse bourgeoise en témoignent. Certes, il y a des fermetures d'entreprises. Mais c'est la rançon de la prospérité des autres. Même dans les secteurs les plus touchés tous ne le sont pas identiquement.

Le titre d'un article paru dans *l'Expansion* est éloquent : « Production en hausse, emploi en baisse, salaires tenus... Cela va mieux pour les entreprises. » L'article donne un bon aperçu de la



situation : « Comme en décembre dernier, 15 % des entreprises affichent un taux de croissance annuel à deux chiffres. (...) Dans le textile, la mécanique et la métallurgie, certains commencent à en-



Merci Gattaz ! Les patrons sont en train de sortir vainqueurs de la rigueur.

trevoir le bout du tunnel (...) 42 % des patrons interrogés espèrent augmenter leurs bénéfices (ou diminuer leurs pertes)

en 1984 (...) Si le pronostic des patrons se trouvait confirmé par les faits, l'exercice 1985 verrait les comptes d'exploitation s'assainir pour la troisième année consécutive. Les patrons pourraient finalement sortir gagnants de la rigueur. » Sans commentaires.

Profits et crise

Les banques ont également fait des bénéfices en 1982. La différence entre 1982 et 1983 provient de la conjonction d'une hausse des bénéfices et d'un léger ralentissement de l'augmentation des provisions, à des degrés variables selon chaque banque.

Plusieurs types de provisions existent. Les plus importantes sommes d'argent mises de côté servent à prévenir les risques.

De quels risques s'agit-il ? Des faillites d'entreprises qui ne pourraient pas rembourser leurs emprunts. La crise économique augmente ce risque et pas seulement à cause des PME. Le système bancaire français est inscrit dans le système bancaire international. Il prête aussi à des multinationales. A cause de ces liens avec les banques étrangères, les banques françaises ont des engagements avec d'autres pays. Elles doivent sup-

porter un part de risques provenant des prêts aux pays en voie de développement, aux pays de l'Europe de l'Est. Or, ces pays ont bien du mal à rembourser leurs dettes. Ces provisions représentent des sommes considérables : trois fois les bénéfices nets de ces banques d'après *le Monde* du 4 septembre 1984.

Plus la crise s'approfondit, plus les banques doivent prévenir ces risques. Ainsi elles mettent de côté de l'argent au détriment des investissements. Plus, elles sélectionnent les entreprises rentables. Les conséquences en sont simples : les entreprises serrent les salaires pour dégager un maximum de profits dont une partie rejoindra les coffres des banques pour couvrir les risques de la crise capitaliste. Comme le disent les experts, il faut continuer la politique de rigueur.

La presse financière comme le tableau des profits bancaires montrent eux aussi que la morosité est l'apanage des discours démagogiques de Gattaz plus que l'expression d'une quelconque sombre réalité.

Les perdants de cet optimisme patronal sont bien sûr les travailleurs. *L'Expansion* l'affirme sans fard : « La discipline salariale laissera ainsi des gains de productivité à la disposition des entreprises. » Ce n'est pas une raison pour inciter les patrons à développer l'emploi.

L'Expansion reconnaît lui même : « Les entreprises françaises consacrent en priorité les avantages des dévaluations à regonfler leurs marges », c'est-à-dire diminuer leur endettement, augmenter leurs bénéfices et disposer d'une masse de capitaux spéculatifs. Par ailleurs les quelques investissements effectués ne visent qu'à rationaliser l'appareil productif, donc à détruire des postes de travail.

Les truc(age)s des négociations

Le vocabulaire des négociations salariales est riche d'un lexique technique qui n'aide pas le lecteur à s'y reconnaître facilement. Pourtant il conditionne le résultat. Niveau, masse, effet report, etc., de quoi s'agit-il ? Quelle conséquence pour nos portefeuilles ?

Précisons tout de suite que l'objet des négociations porte sur le pouvoir d'achat des salaires seuls. Le revenu disponible est une notion plus large qui inclut en plus les allocations diverses, déduction faite des prélèvements divers.

Niveau de salaire

Les augmentations en niveau sont les augmentations en pourcentage périodiques. Dans le graphique ci-contre, le tracé de la courbe représente le niveau. Pour obtenir le maintien du pouvoir d'achat, il faut que les augmentations de salaires correspondent aux augmentations des prix.

Dans la fonction publique, les augmentations se font sur la base hiérarchique en vigueur au début de l'année civile. Donc les pourcentages d'augmentations dans l'année s'additionnent (3 % le 1^{er} avril et 2 % le 1^{er} août font 5 % par rapport au 1^{er} jan-

vier). Dans le privé, elles s'appliquent sur le résultat de l'augmentation précédente.

Salaires en masse

La masse individuelle — qu'il ne faut pas confondre avec la masse salariale de l'entreprise — est le total des sommes perçues en cours d'année par un salarié. C'est la surface en grisé dans notre graphique. Plus les augmentations en niveau sont tardives, moins la masse de salaires perçue est grande et donc plus la perte du pouvoir d'achat sur une année est grande, même si le niveau du salaire a rattrapé celui des prix. Le tableau présente trois résultats possibles. Nous avons pris comme données : un salaire de la fonction publique de 4 000 F au 31 décembre 1983 ; un taux d'inflation de 0,5 % par mois (6 % sur l'année) ; augmentations salariales : hypothèse I, elle suit l'augmentation des prix ; hypothèse II (reportée sur le graphique), 1 % au 1/4, 1 % au 1/7, 2 % au 1/10, 2 % au 1/12 ; hypothèse III, 6 % au 1/12.

Dans tous les cas, il y a maintien du salaire en niveau mais perte du pouvoir d'achat en masse dans les cas II et III. Dans le cas de la fonction publique, si

l'augmentation en niveau n'avait pas lieu en décembre mais en janvier, il y aurait en plus une perte en niveau qui se répercuterait sur l'année suivante puisque le salaire de référence serait celui acquis au 31 décembre. La prime de 500 F octroyée en avril 1984 au titre de 1983 n'a eu aucun effet sur l'indice de référence.

Masse salariale

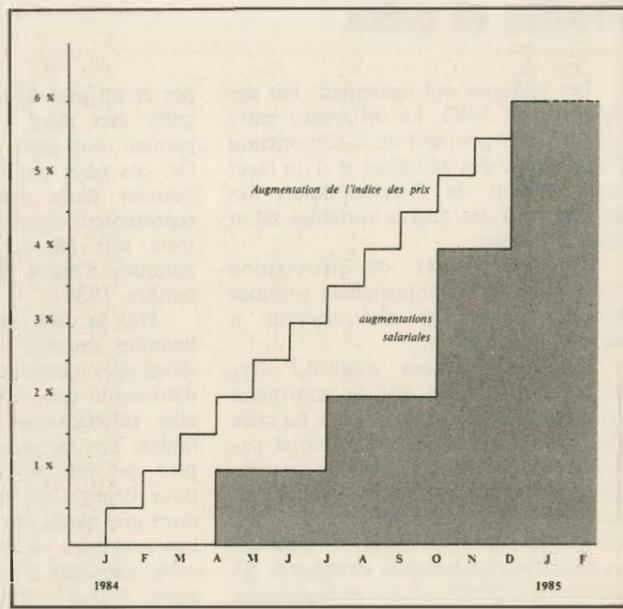
Patrons et Etat-patron, quand ils parlent de masse parlent de masse salariale de l'entreprise. Il s'agit de l'ensemble des salaires versés aux salariés plus les différentes charges obligatoires liées au salaire. Cette masse varie en fonction du nombre de salariés, du niveau des salaires, de l'ancienneté des salariés dans l'entreprise, des changements de qualification. Le patronat cherche constamment à enfermer les salariés dans ce carcan ne leur laissant que le choix entre renoncer à leur prime d'ancienneté ou renoncer à l'augmentation de salaire. La notion d'augmentation moyenne de la masse a généralement ce sens dans la bouche des négociateurs patronaux.

Effet report

D'une année sur l'autre, la masse salariale d'un individu augmente (sauf s'il n'y a aucune augmentation de salaire). Mais cela n'entraîne pas automatiquement une augmentation du pouvoir d'achat. Prenons un exemple : en 1983, vos salaires ont été répartis : de janvier à juin 3 800 × 6 = 22 800 ; de juillet à décembre 4 000 × 6 = 24 000. Le total est de 46 800 F. Le versement de ce salaire sur toute l'année 1984 donnerait une masse de 4 000 × 12 = 48 000 F.

La masse salariale perçue en 1984 serait supérieure à celle de 1983 d'environ 2,56 %. C'est l'effet report (Si les 4 000 F avaient été attribués le 1^{er} janvier 1983, l'effet report serait nul : la masse nécessaire pour payer ces 4 000 F en 1983 et 1984 serait identique.) Or, malgré cette progression statistique, le pouvoir d'achat des salaires en 1984 ne serait maintenu que si le taux d'inflation (la courbe de l'indice des prix) était nul en 1984. Dans le cas contraire, il y a de nouveau perte du pouvoir d'achat. On ne doit donc absolument pas tenir compte de cet effet report dans les négociations.

	% d'inflation	hyp. I	hyp. II	hyp. III
janvier	100,5	4 020	4 000	4 000
février	101	4 040	4 000	4 000
mars	101,5	4 060	4 000	4 000
avril	102	4 080	4 040	4 000
mai	102,5	4 100	4 040	4 000
juin	103	4 120	4 040	4 000
juillet	103,5	4 140	4 080	4 000
août	104	4 160	4 080	4 000
septembre	104,5	4 180	4 080	4 000
octobre	105	4 200	4 160	4 000
novembre	105,5	4 220	4 160	4 000
décembre	106	4 240	4 240	4 240
Masse annuelle		49 560	48 920	48 240
Différence en masse			-640	-1320



Syndicats: des instruments désaccordés

A l'instar du verbe du PCF, les critiques de la CGT vont bon train. Krasucki devait constater au « Grand Jury de RTL-le Monde » qu'on ne voyait pas bien où était la justice fiscale et sociale. Dans un article intitulé « Urgent rentrée » la Vie ouvrière faisait les comptes de la perte du pouvoir d'achat d'après l'indice CGT. L'article se concluait par le véridique : « Seule la mobilisation des salariés permettra que les négociations débouchent sur des résultats acceptables. » Même tonalité dans le Peuple du 30 août qui précisait que « des résultats peuvent être obtenus dès à présent au niveau de l'entreprise si nous faisons ce qu'il faut pour rassembler, unir les travailleurs dans la lutte pour des revendications précises... » C'est renvoyer les travailleurs à leur isolement. A chacun son patron ! Tant pis pour ceux qui sont dans des secteurs en perte de vitesse ou sans syndicats.

Pour Force ouvrière, Bergeron a fait ses articles de rentrée sur le thème de la défense des salaires. Le bureau confédéral « demande au gouvernement

d'assouplir le rigorisme de sa politique économique et sociale afin de permettre la relance de la négociation collective, d'enrayer le tassement du pouvoir d'achat et la dégradation de l'emploi ». FO qui est polie ne parle pas d'action. Mais il n'est pas exclu que des syndicats de base n'aillent pas plus loin.

Quant à la FEN, elle réclame l'apurement des rémunérations pour 1984. En contrepartie elle serait prête, il est vrai, à mettre aux pertes et profits l'année 1983. Elle ne prend pas de grands risques à faire cette proposition. Par contre, elle propose une journée d'action pour des moyens pour l'école le 3 octobre (rejointe par la CGT).

On apprend dans Syndicalisme du 13 septembre que la CFDT est pour « le maintien du pouvoir d'achat global des salaires par des augmentations différenciées privilégiant la création d'emplois et les bas salaires ». La suite de l'article éclaire un peu ce qu'il faut en-

tendre par là : « C'est la négociation qui doit déterminer, en fonction des réalités et des priorités, ce qui sera affecté aux bas salaires, aux augmentations généralisées, à l'emploi, à la révision des qualifications ou à l'égalité professionnelle par exemple. » C'est ni plus ni moins négocier la masse salariale en fonction des réalités patronales.

Toutes les organisations reconnaissent donc une perte du pouvoir d'achat difficilement niable. Mais la cacophonie règne. Ensuite il ne suffit pas de constater, ni d'inviter les travailleurs à « mettre le paquet » comme le propose la CGT. Encore faudrait-il dire quoi faire. Quelles initiatives, quelles échéances de mobilisation sont proposées à tous les travailleurs et à toutes les organisations pour défendre le pouvoir d'achat des salariés ? Les constats justes et les invitations « à y aller » sans savoir où, ne feront guère aboutir les revendications.

Il ne suffit pas de constater, encore faudrait-il que les syndicats proposent à tous les travailleurs des échéances de mobilisation.

La CFDT et la pénurie

Dans Syndicalisme hebdo du 13 septembre, une rédactrice nous donne une leçon de réalisme et de civisme. Dans le cadre du budget de l'Etat, nous dit-elle, tout maintien du pouvoir d'achat de tous les salariés aurait deux conséquences fâcheuses : « D'autres chapitres déjà mal en point en pâtiraient comme les crédits d'investissements » et cela aura « un effet report sur 1985, limitant fortement la marge de négociation cette année-là ».

Ainsi la direction confédérale de la CFDT accepte le budget d'austérité et veut imposer aux travailleurs les conséquences d'un tel choix. Même les formules prudentes consistant à défendre une augmentation différenciée en points uniformes garantissant le pouvoir d'achat jusqu'à 7 300 F — telle que la revendique l'Union des fonctionnaires CFDT — risquent fort d'être mises à mal avec un tel raisonnement.

Mais où est donc passé ce même maintien jusqu'à l'indice 631 dont on avait entendu parler en 1983 ? Au nom de quoi ce renoncement ? Ah oui, le budget ne le permet pas !



COMITE CENTRAL DU PCF

Rupture et impasse

Le rapport de Georges Marchais au comité central des 17, 18 et 19 septembre 1984 répond à deux fonctions qui correspondent à deux parties bien distinctes.

La première porte sur la situation politique.

Elle justifie et explicite la décision de sortir du gouvernement. Dans la deuxième partie, trois questions apparaissent centrales et ressortent d'une même orientation de fermeture : le bilan autocritique de l'union de la gauche, à laquelle est opposé maintenant le « nouveau rassemblement populaire majoritaire », l'analyse des pays de l'Est et le centralisme démocratique. Elle jette les bases du document préparatoire au XXV^e Congrès, qui se tiendra du 6 au 10 février prochains.



que, même si la direction du PCF ne renonce pas à certaines formes d'accord avec le PS, le balancier, après la phase de « l'accord de gouvernement », est reparti vers la division.

Ce n'est pas encore demain que les militants du PCF se verront proposer une

politique d'unité d'action véritable et offensive. Une politique permettant de rompre avec la lancinante oscillation entre l'alignement opportuniste sur la social-démocratie et le sectarisme diviseur. C'est-à-dire deux aspects d'une même politique de paralysie des travailleurs.

①

L'Union de la gauche : l'autopsie !

C'est un bien vilain cancer que nous découvrons le scalpel du chirurgien Marchais. A l'écouter, l'Union de la gauche est, en fait, coupable de tous les maux.

1. L'Union de la gauche est entachée d'un péché originel : la recherche de l'union avec le PS sur la base d'un programme commun de gouvernement obéissait à un schéma passéiste.

« Les événements qui se déroulaient nous ont conduits, pour définir notre orientation politique, à tourner nos regards vers les périodes où le mouvement populaire avait pu jouer avec succès aux assauts de la droite autoritaire. »

2. L'Union de la gauche a conduit le PCF à réviser en baisse ses propres positions.

« Nous avons nous-mêmes eu tendance à "baisser la barre" comme on dit, pour rendre le programme commun acceptable pour le Parti socialiste. »

3. L'Union de la gauche a fait le jeu du Parti socialiste qui en a profité pour poursuivre son objectif d'affaiblissement du PCF.

« On comprend que la logique du programme commun ait pu jouer à plein, dès l'accord conclu, en faveur du Parti socialiste et à notre détriment. »

Car le PS, et singulièrement François Mitterrand, ont un « objectif fondamental : l'affaiblissement du Parti communiste français ».

4. L'Union de la gauche a dupé les « gens ».

En renforçant leurs illusions par rapport au PS : « Mais, du même coup, nous avons nourri l'illusion que le Parti socialiste était réellement favorable à des réformes profondes, à une véritable rupture avec le capitalisme. »

Et, par ailleurs, en entretenant l'attentisme des masses, en confortant celles-ci dans leur tendance à la passivité. « Or, précisément, le programme commun de gouvernement, comme accord de sommet entre les Partis socialiste et communiste, a nourri l'idée que la solution des problèmes viendrait d'en haut ; il a suscité l'attente plus ou moins passive de cette solution. »

Un tel zèle autocritique permet de noyer quelques responsabilités précises de la direction. Cette direction qui, de 1972 à 1978, a enfermé toutes les luttes dans l'étroit slogan : « Union, action, programme commun ! » Cette même direction qui, en 1978, a décidé de rompre l'Union de la gauche et de se lancer dans une politique acharnée de division jusqu'à la veille des élections présidentielles. Et c'est encore cette même direction qui, de 1981 à 1984, a expliqué sans relâche que le gouvernement de gauche à participation communiste tenait ses engagements et menait une politique « allant dans le bon sens ». Pourtant, tout « retard historique » bu, ça n'est pas la faute à Thorez ou la faute à Waldeck, c'est la faute à Marchais !

②

Le mirage du nouveau « rassemblement populaire majoritaire »

« L'analyse de la nature de la crise et des conditions de son issue, explique Marchais, puis des fondements de notre orientation et des obstacles auxquels nous nous sommes heurtés pour la mettre en œuvre, devrait nous amener, dans une troisième partie du document, à souligner l'objectif central que nous devons assigner désormais à notre action pour aller de l'avant : un nouveau rassemblement populaire majoritaire. »

« L'oubli » de la période allant de 1978

à 1981 permet à Georges Marchais de proposer comme une nouveauté la vieille lune de la division. On sait que dans le vocabulaire du PCF le mot « division » n'existe pas. Des termes plus pudiques sont à disposition : celui « d'union à la base », ou celui de « rassemblement populaire majoritaire ».

L'élément clé étant que « la prépondérance ne doit pas revenir aux accords entre les partis politiques ». C'est l'indicateur sûr

③

Le socialisme réellement existant

Après la Pologne et l'Afghanistan, tout le monde comprend que la question de la nature des pays de l'Est est un point délicat. Le rapport de Georges Marchais affronte sans esquive le problème : « A partir de là, il arrive que des camarades fassent le raisonnement suivant : puisque ces pays sont, apparemment, un "boulet" que nous trainons, qu'est-ce qui nous empêche de couper la chaîne ? »

A question claire, réponse brutale : « Qu'on le veuille ou non, pour former leur jugement, les Français qui tournent leur

regard vers nous, qui peuvent être gagnés à notre projet de société, se référeront toujours au socialisme tel qu'il s'édifie dans plusieurs pays. »

Le « bilan globalement positif » n'est plus invoqué. Mais l'argument qui le remplace a le poids d'un marteau-pilon : il ne s'agit — rien de moins ! — que de réaffirmer l'identité entre la référence socialiste et la réalité des pays de l'Est ! Justement là est le problème, pour des millions de travailleurs qui rejettent cette caricature abominable.

④

La validité du centralisme démocratique

Les militants communistes sont soucieux de débattre de cette question du centralisme démocratique, c'est-à-dire du fonctionnement du parti. Parce que beaucoup, légitimement, s'interrogent. A quel moment ont-ils été ne serait-ce que consultés sur les grandes décisions qui engageaient leur parti en 1978, en 1981, en 1984 ?

Par rapport à ces interrogations, Marchais tranche dans le vif : pas question de toucher aux règles de fonctionnement ! « L'opinion du bureau politique est que, naturellement, le document préparatoire devrait réaffirmer la validité de notre principe d'organisation, le centralisme démocratique. »

De la part du secrétaire général, il y a là une espèce d'humour noir, tout bureaucratique, qui consiste à se réclamer du « centralisme démocratique » au beau milieu d'une vaste opération d'étouffement du débat.

Les militants sont invités à tous participer à la discussion. Nul ne doute que les débats dans les cellules vont être nombreux. Il y a de quoi dire ! Mais les choix décisifs ne sont-ils pas d'ores et déjà tranchés ? Par

le rapport de Georges Marchais, précisément, adopté par le comité central, base de travail de la commission chargée d'élaborer le document qui sera adopté par le XXV^e Congrès.

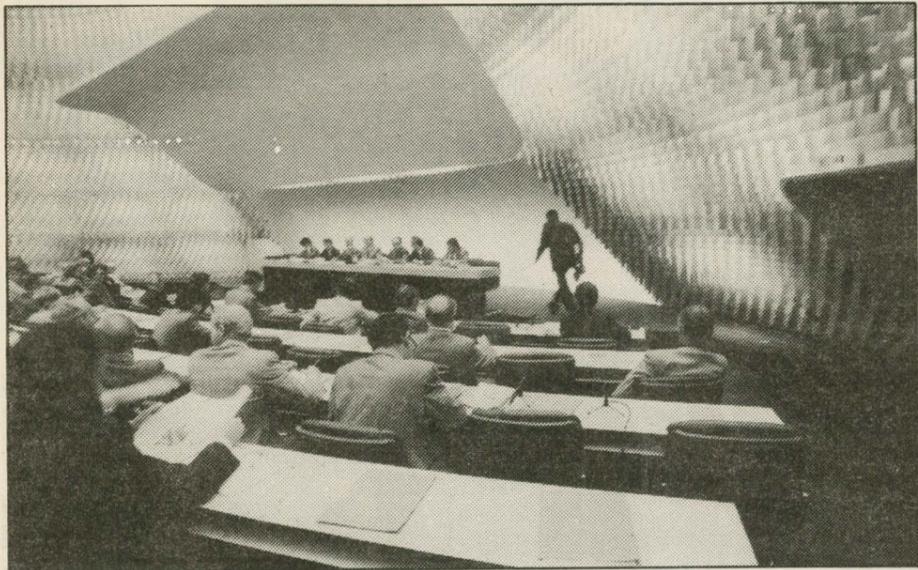
Bel exemple de centralisme, certes ! Mais piètre image de la démocratie !

Jean Colpin, dans le résumé de son intervention, explique fort bien ce mécanisme qui, loin de permettre une discussion ouverte au sein du parti, verrouille d'emblée celle-ci puisque, une fois l'orientation adoptée par le comité central, les membres de cette instance sont tenus de s'en faire les « traducteurs fidèles ».

Dans ces conditions, comme dit Marchais, l'unanimité n'est pas une « obligation », c'est la règle même d'un tel fonctionnement.

On ne saurait mieux discréditer le « centralisme démocratique » qui, dans la tradition révolutionnaire, veut dire discipline dans l'application des décisions — c'est le centralisme —, mais aussi liberté réelle dans la discussion et la prise des décisions. Tel est le discriminant entre « centralisme démocratique » et « centralisme bureaucratique » !

Francis Sitel



PCF

Le repli

Après les éclats de voix de juillet, au lendemain du choc des européennes, la reprise en main du PCF est opérée. Le dernier comité central sanctionne une orientation que le XXV^e Congrès aura charge d'avaliser. Le tout, au prix d'une « vaste autocritique ». Comme quoi tant d'erreurs ont fini par prouver que Marchais avait forcément raison !

A la lecture des interventions des membres du comité central, publiées dans *l'Humanité* du 22 septembre, un thème revient obsédant, telle une litanie : « *L'unité du parti* ».

Un tel appel à résister aux « pressions » de l'extérieur, fait jouer un vieux réflexe d'autodéfense. Moyen commode d'étouffer d'éventuelles critiques au sein de la direction et obliger les contestataires à rentrer dans le rang. De ce point de vue, l'opération a parfaitement réussi. À l'exception du seul Félix Damette qui s'est abstenu, les autres responsables critiques ont voté le rapport Marchais, se contentant, dans les explications publiques qui leur ont été concédées, d'émettre quelques critiques tamisées.

C'est dire que, au moins à cette étape, les « rénovateurs » ont perdu la bataille. Ils sont à présent ligotés par leur vote donné au bureau politique et à Marchais, qui a valeur de quitus pour le passé et de blanc-seing pour l'avenir.

Ainsi, Juquin, battu au bureau politique, semble s'être tu au comité central. Et des gens comme Le Pors, Constans, Zamichei, Tricart ou Favaro, battus au Comité central, devront se taire devant le parti.

Lorsque Favaro explique : « *Je suis donc pour que la direction et chacun individuellement assume ses responsabilités, joue son rôle qui ne se limite pas à faire connaître, défendre nos décisions* », Colpin rétorque : « *Chacun d'entre nous, lorsqu'il se dit d'accord avec le rapport et lorsqu'il le vote, doit le faire sans ambiguïté, se faire ensuite dans le parti son traducteur fidèle sans laisser place à aucune interprétation tendancieuse.* »

Un problème incontournable

Est-ce à dire que les divergences apparues au mois de juillet entre « rénovateurs » et « traditionnalistes » sont, à présent, surmontées ? Une opération bureaucratique comme celle-ci peut ajourner un débat, contraindre au silence des protagonistes enclins à la conciliation, elle ne peut résoudre le problème de fond qui se trouve posé.

Le problème ne tient pas à l'état d'esprit de Juquin, Marchais ou Leroy. Mais à une donnée plus tangible : le fait qu'après six années d'unité avec le Parti socialiste sur la base du programme commun de gouvernement, le PCF s'est trouvé ramené à un score électoral de 11 %. Ce qui signifie une

perte de crédibilité aux yeux des travailleurs qui confine au discrédit pur et simple. Face à une telle situation porteuse de risques mortels pour elle, la direction est confrontée à une alternative : ou la « rénovation » ou le repli.

Le noyau dirigeant a, sans nuances, opté pour le second.

Profitant de l'opportunité qu'offrait le changement de gouvernement, le bureau politique a décidé de rompre avec sa politique de participation gouvernementale. Ne

plus être impliqué dans une politique anti-ouvrière et atlantiste ne peut être vécu que comme un profond soulagement par la grande majorité des militants. Du coup, puisque le XXV^e Congrès va se faire sur la lancée de cette décision politique, dont les conséquences pour le PCF peuvent être redoutables, cela rend problématique l'expression de positions qui apparaîtraient de près ou de loin comme une ligne alternative.

Le verrouillage

La logique bureaucratique oblige, dans ces conditions, à enfoncer l'épée jusqu'à la garde. D'où une série de décisions politiques qui systématisent une « ligne d'extériorité » par rapport à feu l'Union de la gauche : sortie de la majorité, reniement de l'union telle qu'elle a été pratiquée depuis plus de vingt ans, dénonciation de Mauroy qui, au sein du PS, peut apparaître unitaire, affirmation agressive de l'identité propre du PCF, etc.

Il s'agit donc d'un verrouillage sans faille. Quitte à en payer le prix : l'isolement et l'impuissance. A qui s'interroge sur ce qu'est concrètement la politique présente du PCF, sur ce que sont ses propositions, on ne peut apporter qu'une seule réponse claire : le PCF n'est plus au gouvernement. Qu'on se le dise ! « *Et il ne serait pas seulement singulier mais effarant qu'on essaie de nous faire porter la moindre responsabilité dans les difficultés actuelles.* »

Marchais — Ponce-Pilate n'a rien de plus à déclarer !

Que faire, ici et maintenant, pour modifier le cours des choses ? Comment aller vers le socialisme ? Les travailleurs et militants qui se posent ces questions devront compter sur leurs propres ressources pour y répondre. Car ce n'est certainement pas le « *nouveau rassemblement populaire majoritaire* » qui les y aidera.

Francis Sitel

Comme vous vous en êtes sûrement aperçus à la lecture du dernier *Rouge*, nous avons l'intention de publier régulièrement dans cette rubrique des informations sur l'activité des sections de la LCR et de ses militants, comme nous

publiions déjà une page d'échos des entreprises. Beaucoup de lecteurs nous ont fait le reproche de ne jamais parler, ou trop peu de ce que nous faisons concrètement en France ou à l'échelle internationale. Ce reproche n'a plus

lieu d'être. Il ne fait plus aucun doute que les militants de la LCR vont se précipiter désormais sur leur stylo pour nous raconter leurs initiatives et leurs luttes.

Malgré l'agression, solidarité avec la lutte

Suite à notre article paru dans le dernier numéro de « *Rouge* » sur la Paumellerie-Electrique, nous publions le communiqué de notre fédération de Dordogne, concernant l'agression physique dont nos camarades ont été l'objet.

Aujourd'hui 8 septembre, lors de la manifestation de Terrasson, appelée par le syndicat CGT de la Paumellerie-Electrique, pour la défense de l'emploi, les militants de la Li-

gue communiste révolutionnaire (qui soutenait cette manifestation) qui diffusaient un tract ont été brutalement agressés par un groupe de manifestants, dont certains portaient le badge de la CGT, aux cris de « Tuez-les, tuez-les ! »

Ils ont trouvé refuge à la gendarmerie, où monsieur Labrunie, responsable de la CGT, est venu s'excuser au nom de son syndicat.

Un de nos camarades, blessé à la tête, a été ad-

mis, après les premiers soins, en observation à l'hôpital de Sarlat.

La LCR dénonce cette agression scandaleuse qui rappelle les pires canailleries stalinienne, que l'on espérait révolues.

Nous attendons du syndicat CGT de la Paumellerie-Electrique et de l'union départementale une condamnation publique et sans réserves de telles exactions.

Périgueux, le 8 septembre, 15 heures.

Il y a cinq ans, Pierre Goldman

Le 20 septembre 1979, il y a cinq ans, notre ami Pierre Goldman tombait sous les balles de deux tueurs. A ses obsèques, des milliers de personnes étaient venues rendre hommage à cet ancien militant de l'Union des étudiants communistes qui avait incarné dans ses activités, comme dans ses écrits, la haine du stalinisme et du fascisme.

Se considérant comme

un Juif révolutionnaire internationaliste, Pierre avait par la suite sombré dans la délinquance pendant quelques temps. Condamné à la réclusion perpétuelle en 1974 pour un double meurtre qu'il n'avait pas commis, il fut enfin acquitté et libéré de prison en 1976 après avoir écrit un livre retentissant : *Souvenirs obscurs d'un Juif polonais en France*. Pour l'extrême droite, Pierre était le

symbole du mal absolu. Il en était fier, mais il se savait menacé.

Le 20 septembre 1979, un groupuscule fasciste « Honneur de la police » revendiquait son assassinat. Les tueurs courent toujours.

Aujourd'hui, c'est le silence et l'oubli mais pas pour nous. Pierre Goldman était des nôtres.

Le troisième anniversaire de l'assassinat de Pierre Declercq

Le 19 septembre 1981 était assassiné Pierre Declercq, secrétaire général de l'Union calédonienne et l'un des promoteurs de l'union au sein du Front indépendantiste de Nouvelle-Calédonie. Trois ans après, ses assassins courent toujours.

La justice coloniale française, si zélée lorsqu'il s'agit de réprimer les militants indépendantistes laisse traîner l'instruction. C'est pour réclamer justice pour Pierre Declercq et continuer le combat pour l'indépendance canaque et socialiste que des manifes-

tations ont eu lieu, notamment à Nouméa avec près d'un millier de personnes.

Nous reviendrons bientôt sur la situation en Nouvelle-Calédonie et sur la création ce week-end du Front national de libération canaque et socialiste qui succède au FI.

Abonnez-vous

Nous avons reçu cette lettre accompagnant un abonnement pour six mois à *Rouge* :

« *Camarades, pour la septième fois à l'âge de quarante sept ans, je viens aussi de me faire moderniser. J'ai lutté pendant trente ans au PC. J'ai démissionné car je pense que nous avons été trahis de tous les côtés. Si vous avez besoin d'aide, je me ferai un plaisir de vous rendre service.*

J'avais pourtant fait 48 adhésions au PC pendant la campagne des présidentielles. Le PC mène une politique dirigiste mais ce n'est pas révolutionnaire. A bientôt, merci.

Nous tentons chaque semaine dans ces colonnes de diffuser un antidote à la démoralisation et à la passivité que voudraient entretenir les dirigeants actuels du mouvement ouvrier. La lettre de ce camarade confirme la nécessité de cette presse et nos efforts pour sa lecture, sa diffusion la plus large.

Alors, comme lui, abonnez vous à *Rouge*. Faites le connaître autour de vous et abonnez vos camarades de travail.

Sacré dollar ?

*« Pour ce petit bout de papier qui peut tout acheter ; je vois faire autour de moi n'importe quoi... »
La prophétie de ce « tube » des années soixante semble se réaliser : le dollar superstar à plus de 9,50 F et chaque jour qui apporte son lot de records historiques et de déclarations désabusées.*

Le rôle de la hausse des taux d'intérêts pratiqués par les banques américaines est connu : cela permet d'attirer une énorme masse de capitaux étrangers aux Etats-Unis, d'où une réévaluation constante du change du dollar, avec la bénédiction du FED (la banque centrale US).

Le gouvernement Reagan ne se contente pas de « laisser faire ». Le Trésor américain organise l'afflux de capitaux étrangers. Deux mesures récentes en faveur des spéculateurs étrangers illustrent cette affirmation : la suppression de l'impôt de 30 % perçu « à la source » sur les intérêts versés aux non-résidents ; l'émission par l'administration Reagan d'un nouvel emprunt d'Etat avec garantie d'anonymat pour les souscripteurs étrangers.

Cet afflux de capitaux explique, pour une bonne part, la reprise économique américaine, une production industrielle en hausse de 9,83 % et un taux de chômage qui passe de 10 % à 7,5 % entre juin 1983 et février 1984.

Mais contrairement à Chirac et bien d'autres qui font semblant de croire au miracle, tous les commentateurs sérieux s'accordent pour dire qu'il s'agit là d'une reprise « dopée » (*le Monde* du 18 juillet 1984). C'est l'énorme déficit budgétaire de 200 milliards de dollars, dû notamment aux dépenses militaires, qui est à la base de la reprise, l'afflux de capitaux étrangers permettant en grande partie de financer ce déficit « sans pleurs » ; un luxe que seule la puissance impérialiste dominante peut se payer !

Appauvrissez-vous !

La reprise n'a pas fait que des heureux outre-Atlantique (voir *Rouge* du 14 septembre 1984, « les pauvres sont encore plus pauvres », d'Alain Gwenn). Les travailleurs

américains ont déjà donné : réduction drastique des budgets sociaux, baisse des salaires réels, montée de la pauvreté urbaine. A ce sujet, un fervent supporter de la Maison-Blanche, Emile Van Lennep, patron de « l'OCDE », explique que ce n'est pas seulement le déficit budgétaire qui engendre la reprise et la hausse du dollar mais le fait « qu'il est très profitable d'investir dans une économie rentable ». En effet, la hausse de l'exploitation de nos frères américains est aussi un élément de la reprise. C'est finalement à l'ensemble de l'humanité que s'attaque la politique Reagan.

Les peuples des pays capitalistes sous-développés, quant à eux, voient leur situation empirer de jour en jour : non seulement la hausse du loyer de l'argent américain augmente les intérêts qu'ils doivent payer, mais la hausse du dollar qui l'accompagne gonfle dramatiquement la charge globale de leur dette. Le gouvernement argentin vient de se déclarer dans l'incapacité de verser les 1 650 millions de dollars qu'il doit payer avant la fin septembre 1984. Si les banques occidentales, craignant le krach financier, acceptent, comme dans le cas récent du Mexique, d'accorder de nouveaux délais de paiement, c'est à un prix énorme. Comme le souligne F. Renard (*Le Monde* du 17 septembre 1984) : « *Le Mexique [devra se plier] à une austérité qui risque de lui coûter cher socialement.* »

Les ailes du dollar

Mais la hausse du dollar donne un sérieux coup de pouce aux exportations du reste du monde vers les Etats-Unis : pour les résidents américains, il est bien sûr de moins en moins cher d'acheter à l'étranger. Dans les sept premiers mois de 1984, la France a vu ses exportations vers les Etats-Unis augmenter de 67 %. Les marchands

de Bordeaux et de Cognac se frottent les mains et le contrat du siècle d'Airbus a été conclu sur « les ailes du dollar ». Gardons-nous cependant des cocoricos prématurés ; les dirigeants d'Airbus-industrie ont déjà précisé qu'il n'était pas question de relancer les chaînes de fabrication avant deux ans : écoulez d'abord les stocks !

Par ailleurs, l'explosion du billet vert ne va pas améliorer la position financière de la France à l'égard de l'étranger. Enfin, l'alourdissement de la facture pétrolière comme celui de la dette extérieure ne manqueront pas de servir d'arguments-massue aux énarques qui nous gouvernent : le gouvernement Fabius a déjà justifié les hausses des taxes sur l'essence, prévues au budget 1985, par la voix d'Emmanueli au micro de France-Inter. Cela donne en gros : chaque litre nous coûte plus cher, donc il faut réduire la consommation, donc on met des super-taxes... Comme si la consommation d'essence était un élastique qu'on pouvait tendre et détendre en fonction du cours de la monnaie américaine.

Une question de volonté politique

En dernière analyse, ce sont les travailleurs du monde entier qui paient la hausse du dollar : pour eux, ce sera plus d'austérité, plus de chômage et, pour certains, la faim. Et ils n'ont rien à attendre des gouvernements européens. « *Réunis à Bâle comme chaque mois, les gouverneurs des banques centrales assistent impuissants à la hausse du dollar* », écrit *Le Monde*. Impuissantes, la France et la RFA ? Ils font partie du club très fermé des dix pays les plus riches, créanciers du « Tiers Monde ». Impuissant le gouvernement français qui contrôle depuis 1981, 90 % d'un des plus gros systèmes bancaires de la planète ?

Impuissance ou refus de remettre en cause le rôle de gendarme de l'Occident des Etats-Unis ? Il est vrai qu'il est difficile de dénoncer le déficit budgétaire américain et

De 8 F à 10 F ?

Une hausse de 10 % du dollar sur un an (par exemple de 8,5 F à 9,4 F) a pour conséquences :

- entre dix et quinze milliards de francs de déficit commercial en plus ;
- entre 0,6 % et 1 % de hausse des prix (inflation) ;
- trente milliards d'endettement en plus (la dette extérieure de la France, de l'ordre de 540 milliards, est pour 60 % en dollars) ;
- entre six et sept milliards de plus en charge (remboursements plus intérêts) de la dette. Signalons que pour 1984 les 66,5 milliards prévus à ce titre avaient été calculés sur la base d'un dollar à 8 F ;
- dix-sept centimes de hausse du super, en supposant que toutes les autres composantes de ce prix restent stables, ce qui n'est déjà pas le cas puisque la taxe a augmenté de vingt-deux centimes en juillet et poursuivra son ascension au rythme de cinq centimes de plus par mois en janvier-février-mars 1985...

sa cause principale, le surarmement de l'impérialisme, quand on estime, comme Mitterrand, que « *les missiles sont à l'Est* ».

Alors que la crise financière se profile à l'horizon, les mineurs et les paysans boliviens viennent, avec leur centrale syndicale, la COB, de contraindre le gouvernement réformiste Siles Suazo à refuser le paiement de la dette extérieure et les hausses de prix imposées par le FMI, à décréter l'échelle mobile des salaires...

Et tant pis pour ce « sacré » dollar !

Bernard Le Lez

Le marché des changes

Invisible, il fonctionne par téléphone de banque à banque entre « cambistes ». Pour l'essentiel, la monnaie est scripturale (jeux d'écriture) ou maintenant électronique (signaux enregistrés sur ordinateurs).

Si le 10 septembre 1984, les cambistes de Paris ont reçu plus d'ordres d'achat que de vente de dollars, alors l'équilibre entre l'offre et la demande ne peut se faire : le taux de change du dollar augmente.

Les banques centrales (Banque de France, Bundes Bank, etc.) peuvent intervenir.

- Pour faire baisser une monnaie, en vendant massivement cette monnaie sur le marché.
- Pour faire monter une monnaie, en achetant massivement de cette monnaie.

Cette intervention est organisée entre les pays membres du SME (système monétaire européen), mais depuis les accords de la Jamaïque en 1976, il n'existe

plus de système monétaire international. En dehors du SME, les taux de change sont « flexibles », soumis au jeu du marché, d'où les mouvements violents et imprévisibles du dollar.

Pourquoi le dollar monte-t-il ? Deux raisons « techniques ».

- Pour profiter des forts taux d'intérêts américains, les détenteurs de capitaux en marks ou en francs, etc. (banquiers, grandes entreprises, gros possédants) vont acheter des dollars et vendre des francs et des marks. Cette demande accrue de dollar, le « tire à la hausse ». Ces fonds seront transférés dans les banques US via satellite.

- Le mouvement est lancé. Le dollar monte. « J'achète aujourd'hui pour 9 millions de francs de dollars si 1 dollar vaut 9 francs. Demain, s'il vaut 10 francs, je revends le tout 10 millions de francs ; j'ai gagné 1 million de francs... sans peine. » C'est la spéculation qui accélère la hausse initiale.

B. L. L.



AFRIQUE DU SUD

L'épreuve
de force

Cette semaine, à nouveau, des nouvelles dramatiques nous parviennent d'Afrique du Sud. La sauvagerie policière s'est déchaînée contre les mineurs qui, pour la première fois dans l'histoire du pays, faisaient légalement grève. Trois morts, des centaines de blessés dans les mines de la région de Johannesburg, qui connaît depuis le début septembre des émeutes.

Le syndicat des mineurs (NUM) appelait à cette journée de grève, après avoir épuisé toutes les procédures de négociation, devant l'intransigeance de la Chambre des mines. Offrir une augmentation de salaire inférieure à celle de l'année précédente n'était pas acceptable pour les mineurs.

A la hausse des prix et des loyers, qui ont servi de détonateurs aux émeutes, venait s'ajouter la sécheresse qui s'est abattue sur les zones rurales déjà arides où résident leurs familles.

Aux grévistes des mines d'or du trust anglo-américain se sont joints spontanément des travailleurs des mines de charbon. La police « a fait preuve d'une grande modération et ce n'est que lorsque des troubles graves ont paru inévitables que la police a été forcée d'agir avec fermeté ». Voilà avec quel cynisme la direction des mines justifie son appel aux forces répressives. Elle a finalement proposé une augmentation de 14 % acceptée par le NUM.

Non contente d'exploiter 480 000 travailleurs dans des conditions de sécurité largement inférieures à celles des mines occidentales (les accidents mortels sont six fois plus nombreux), la Chambre des mines voyait là l'occasion d'affaiblir un syndicat en pleine expansion.

Il faut rappeler que l'Afrique du Sud est le premier producteur d'or du monde capitaliste et le cinquième producteur de charbon. Elle venait en deuxième position des fournisseurs de charbon de la France en 1983. Les importations de charbon de l'apartheid ont diminué mais se poursuivent alors même que cette branche est en crise en France.

Les événements de ce mois de septembre viennent démasquer les réformes cosmétiques entreprises par P. W. Botha. La concentration du pouvoir dans ses mains accompagne la militarisation de l'économie.

Des élections organisées sur une base raciale ont été massivement boycottées et ne servent qu'à justifier les strapontins accordés à deux « collabos », l'un métis et l'autre indien.

Le feu continue de couvrir et ce ne sont pas les neuf cents arrestations qui viennent d'être opérées qui suffiront à l'éteindre. Les funérailles des victimes de l'apartheid se transforment systématiquement en manifestations contre lui, ces cérémonies sont la réponse du peuple noir d'Afrique du sud aux cérémonies d'intronisation de ce président que la France a reçu en juin.

La colère des masses sud-africaines n'est pas sans perspective. L'ennemi est clairement identifié, ses collaborateurs aussi. La marche à l'épreuve de force est entamée et l'affrontement entre les organisations syndicales, communautaires et politiques dont se sont dotés les opprimés et l'apartheid se précise.

Plus que jamais notre attention et notre solidarité doivent se tourner vers l'Afrique du Sud pour isoler l'apartheid.

Jean-Jacques Laredo



MAROC

Le roi
gagne les élections

« Dieu, la Patrie, le Roi. » La devise du Maroc est acceptée par tous les partis qui ont participé aux législatives. Le parti du roi les a remportées. Au moment où il affirme son poids dans la région, Hassan II réaffirme son autorité en passant sur le corps des grévistes de la faim.

Le 14 septembre ont eu lieu les élections à la quatrième législature du Parlement marocain. La nouvelle session débutera au mois d'octobre après la désignation des cent deux derniers députés à partir des conseils municipaux. En dehors des cinq sièges représentant les émigrés, 199 sièges étaient désignés directement par les sept millions d'électeurs.

La participation a été relativement faible si on la compare aux législatives de 1977 (67,43 % contre 82 %) et surtout par rapport au référendum ratifiant le traité d'union avec la Lybie du 31 août dernier où le chiffre atteignait 99,7 %.

Diviser pour régner

Les observateurs ont souligné la progression des formations jeunes au détriment des vieux partis et notamment de l'Istiqlal, parti de la bourgeoisie traditionnelle qui perd la moitié de ses sièges. La formation majoritaire est l'Union constitutionnelle créée avec la bénédiction du roi à la veille des élections municipales de juin 1983 et qui, avec plus d'un million de voix, empêche cinquante-cinq sièges. Son chef de file est Maati Bouabid, Premier ministre à l'époque du lancement de ce

nouveau parti du roi. Farouche partisan de l'industrie privée, ses vues convergent avec celles du FMI. Cette progression de l'UC s'est faite en partie aux dépens de l'ancien protégé du souverain, le Rassemblement national des indépendants (RNI) fondé en 1977 par le beau-frère de Hassan II, Ahmed Osman, alors Premier ministre, disposant jusque là de la majorité absolue des sièges.

La poussée de l'Union socialiste des forces populaires (USFP, liée à l'Internationale socialiste) lui fait plus que doubler son groupe parlementaire avec trente-quatre députés auxquels est venu s'ajouter Akka Ghazi, responsable de la CGT de Citroën-Aulnay, élu dans l'émigration. Les demandes de nationalisations de ce parti formulées jusqu'alors étaient mises en sourdine durant la campagne électorale.

Les résultats du scrutin ont donné lieu à une protestation unanime, à l'exception — et pour cause — de l'UC. Même si les fraudes n'ont pas atteint l'ampleur des précédents scrutins, elles montrent ce qu'il faut penser du « processus démocratique » même si neuf des douze formations en lice ont eu accès à la télévision.

Ces élections apparaissent

comme une réaffirmation du jeu institutionnel dont Hassan II tient les rênes. Le cadre de la monarchie constitutionnelle, ses règles, ont été acceptés par l'ensemble des partis présents dans ces élections.

Le consensus
de l'opposition légale

Sur le plan extérieur, tous participent au consensus pour réclamer la récupération des « provinces du sud », c'est-à-dire du Sahara occidental, par une guerre qui absorbe 5,8 % du PNB. Au plan intérieur, ils acceptent de laisser au roi les grandes décisions et ce dernier détient légalement l'ensemble des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire depuis octobre 1983.

Par contre les problèmes économiques et sociaux qui, après les émeutes de Casablanca en 1981, ont provoqué celles de janvier ont fait figure d'absents. Oubliées les mesures d'austérité dictées par le FMI en août et décembre 1983. Les trois cent cinquante libérations de détenus, parmi lesquels plusieurs dizaines de prisonniers politiques, à la veille du scrutin, n'effacent pas les trois détenus morts au cours de leur grève de la faim cet été. Le mouvement, suspendu après soixante-trois jours devrait reprendre dès le 25 septembre puisque, malgré leurs promesses, les autorités n'ont rien cédé sur le droit aux visites, de poursuivre ses études et de recevoir livres et journaux qui motivaient le mouvement.

Pas effacées non plus les dizaines de victimes abattues lors des émeutes, et les fastes déployés pour le ma-

riage de la fille du roi en ce mois de septembre sont une nouvelle insulte à leur mémoire.

Entre Washington
et Paris

Hassan a marqué des points en marginalisant les formations historiques et en contrôlant le jeu des formations représentant les nouvelles couches de la bourgeoisie. Il affirme sa place régionale avec la signature du traité d'union avec la Lybie signé à Oujda le 13 août. Le marchandage avec Khadafi a été la fin du soutien accordé par ce dernier au Front Polisario en lui faisant des concessions sur sa politique tchadienne.

Aux inquiétudes soulevées par ce traité chez ses protecteurs français et américains, Hassan II répond en affirmant le rôle modérateur qu'il a sur le chef d'Etat lybien. A preuve, il donne en exemple son action personnelle pour l'accord de retrait mutuel du Tchad des troupes françaises et lybiennes, contredisant les affirmations de Paris qui ne lui accordait qu'un rôle subalterne.

Il reste qu'en se mettant ainsi en avant — Bourguiba, face aux émeutes de Tunisie, affirmait avoir été mal conseillé —, Hassan II ne dispose pas d'un écran capable de jouer les boucs émissaires. L'armée, qui a tenté deux coups d'Etat en 1972 et 1973, a bien été reprise en main et occupée par plus de huit ans de guerre au Sahara, mais ne saurait suffire comme base au régime. Les élections législatives visaient à résoudre ce problème.

Jean-Jacques Laredo

BD

Hugo Pratt contre Paul Guth

Samedi 29 et dimanche 30 septembre se tiendra à Paris (Espace Austerlitz, Paris 13^e, m^o quai de la Gare) la Seizième Convention de la bande dessinée. En présence de presque toutes les maisons d'édition, d'une armée de dessineurs, et de la plupart des libraires spécialisés dans « le p'tit Mickey », plusieurs milliers de fans et de curieux vont pouvoir, deux jours durant, tenter de faire oublier le pénible débat organisé par Michel Polac dans le précédent numéro de « Droit de réponse ». Au nom de la Joconde, on prétendait culpabiliser les lecteurs d'Hugo Pratt, tandis que d'autres prétendaient pouvoir se passer de Bach ou de Zola au nom d'Astérix ou du rock'n roll...

Débat pipé, affirmations péremptoires et imbéciles, pour éviter de répondre à la (seule) bonne intervention : il y a de la bonne

BD comme il y a de la bonne littérature, il y a donc une médiocrité qui peut aussi bien se glisser chez les tenants de l'académisme obtus (Paul Guth en est un bon exemple...) comme dans les idées courtes de certains chantres de la modernité... Comment faire comprendre aux uns et aux autres, que (par exemple) certains titres des Doors ou des Stones ne dépareilleront pas demain, aux côtés d'un lied de Mahler, ou que *la Ballade de la mer salée* de Pratt est aussi belle qu'un roman de Melville ou de Conrad... et qu'un Paul Guth n'est pas près de nous faire oublier un strip de Reiser ou de Margerin... Bon, fermons le ban, et laissons Paul Guth à ses poussiéreux laudateurs.

Trois albums, trois seulement en hors d'œuvre de cette convention, où les albums de la rentrée seront présentés ; trois aspects de la BD en cette rentrée...

La Shérif (Editions Dupuis) est le neuvième album dessiné par Arthur Piroton des aventures de Jess Long, agent du FBI. Très proche de l'esprit de la série noire et des romans de McBain, la série de Jess Long est l'une des rares bonnes intrusions « classiques » de la BD dans l'univers du roman policier.

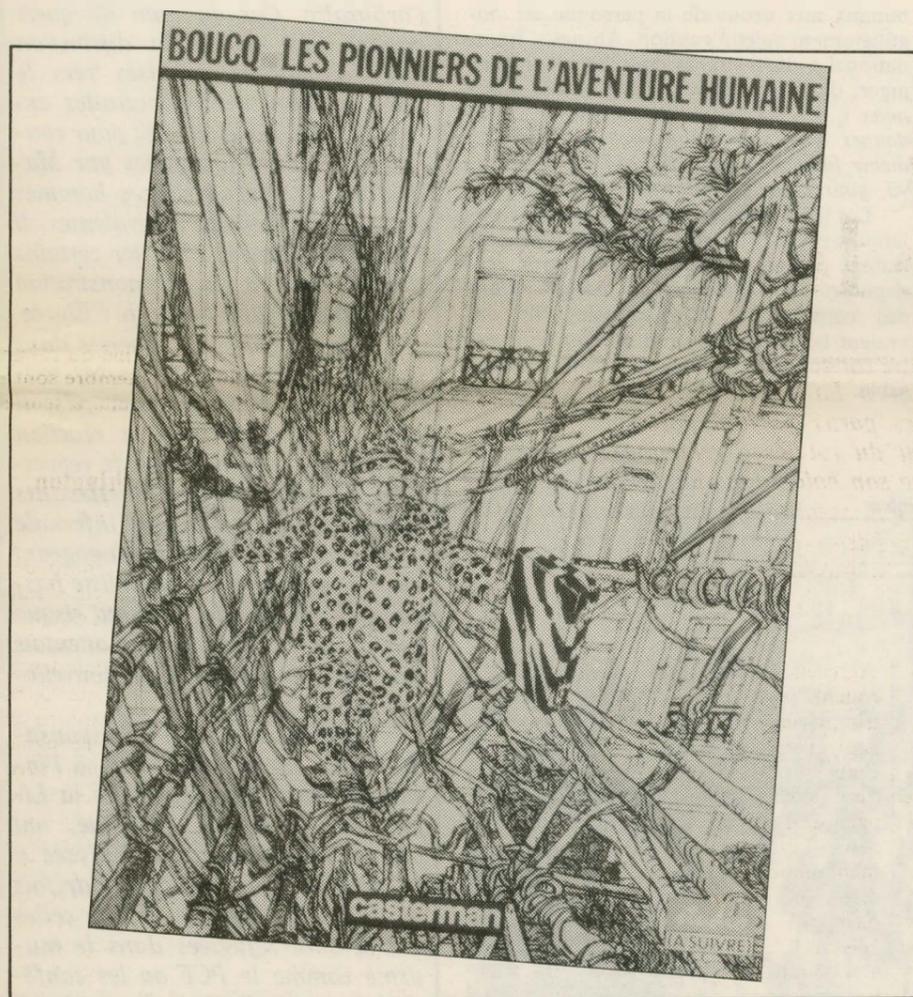
A la recherche de Peter Pan (Editions du Lombard) ou retour au Valais de Cosey, délaissant un moment les aventures de Jonathan sur les pentes de l'Himalaya pour redécouvrir les sommets de son pays natal. Cosey a le sens de l'espace et du silence ; chez lui un paysage grandiose traversé par un skieur possède une charge poétique à peu près sans équivalence dans le petit monde de la BD réaliste. Un très beau premier livre qui plante décor et person-

nages et donne une furieuse envie d'en savoir plus sur cette étonnante aventure...

Les Pionniers de l'aventure humaine (Casterman) de François Boucq est l'un des livres les plus savoureux que j'ai lu cette année. Chez Boucq, on est à la fois chez Prévert et chez Vian. Si la ville est une jungle, Boucq vous la peindra vraiment comme une jungle avec fauves, lianes, et sauvages rockers embusqués derrière les baobabs. Constamment étonnant et d'un humour décapant, l'album de Boucq est une BD qui aurait plu aux surréalistes !

A signaler que Boucq a également dessiné la très chouette affiche de la convention, sur un thème qui est un nouveau pied de nez au débat merdeux de « Droit de réponse »... Léonard de Vinci y dessine des petits mickeys !

Michel Laszlo



Du polar dans les kiosques

Grande période pour le polar français. *Cours moins vite camarade, le vieux monde est devant toi* (Fleuve noir) de Ramon Mercader (qui avoue son identité avec Thierry Jonquet) est une histoire endiablée de manips et retournements, dans le milieu gauchiste de 1968 et après : méchant et passionnant. *La Maison assassinée* (Denoël) confirme, s'il en était besoin, le génie de Pierre Magnan : la Haute-Provence, le mystère, la mort... *Ras le casque* (Engrenage-Fleuve noir) de Pierre Siniac est une histoire de déserteur en 1917, mêlé à une histoire d'espionnage : antimilitariste et réjouissant. *Solidarisme* (Gérard Delteil, Fleuve noir) raconte avec verve comment on peut devenir manipulé en voulant aider les copains de Walesa. Mais il y a aussi d'autres bons bouquins français : Réouven, *Un tueur en Sorbonne* (polar classique en milieu prof ; Denoël) ; J. P. Demure, *l'Amour en miettes* (la misère rend truand et tue un petit prolo, Série noire) ; J. B. Pouy, *Nous avons brûlé une sainte* (odyssée de terroristes dingues, Série noire) ; Philippe Conil, *la Queue du lézard* (bagarres de truands, classique et bien mené, Série noire), Marc Villard, *Ballon mort* (crime dans le milieu foute, bien fait, Série noire). Moins intéressants, les trois Engrenage : *Tueur sur tempo rock* (T. Bataille), *Mauvaises Langues* (P. Benita) et *Un chat*

dans la niche (F. Bruno : l'Afrique, bons Sud-Africains, méchants Cubains).

Les cinglés de polar ne doivent pas manquer *le Retour de Moriarty* (John Gardner, Néo), hommage à Sherlock, *Meurtres à l'amiable* (Lawrence Block, Série noire), hommage à l'Homme aux orchidées, *Faut pas fantasmer comme ça* (Mark Schorr, Série noire) hommage à Spade et Marlowe, et *On a tué pendant l'escalade* (F. R. Falk, J'ai lu) magnifique faux littéraire.

Côté anglophone, des nouvelles d'Ellery Queen chez Néo, *le Cheval de Troie*, un John Crosby, *Tu paies un canon* (passionnant trafic d'armes) deux Pronzini, *la Terre du bourreau*, aventures dans l'ancien Ouest, et *Prière d'incinérer*, moderne, avec « le privé sans nom », et trois honnêtes frileurs, *le Quai des eaux troubles*, de Ted Wood, *l'Orange ne vient jamais seul*, de M. Friedman, *les Mois d'avril sont meurtriers*, de Robin Cook, l'Anglais. Tout ce qui précède, dans la Série noire.

Enfin il y a des tas de Patricia Highsmith dans le Livre de Poche, de Robert Bloch chez Néo, et il est sorti au Seuil un Kurt Bonnegut nouveau, *Rudy Walz*. Tout ça n'est pas du pur polar, mais ça tourne autour : fantastique, horreur, suspense.

P. L. Thirard.



● **Dimanche** 20 h 35 (TF1), *l'Honneur d'un capitaine*, de P. Schoendoerffer. D'un scénario de Chauvel et Pouget, habituels chantres des guerres coloniales perdues, Schoendoerffer a tiré, au sens strict du terme, un film cent pour cent réactionnaire ! Un manichéisme de béton : tous des pourris (sauf les « vrais » soldats) ou des pantouflards. Une mise

en scène dans un style spinalien qu'on croyait (heureusement) disparu, celui des cocoricos patriotiques genre « 3 de Saint-Cyr » avec beaux ténébreux en uniforme, menacés par de vilains « chinks », « viets » ou « fels ». Le fait que le rôle du fils du capitaine soit tenu par le propre fils du tueur de l'OAS Bastien-Thiry, dit as-

sez bien, de quel côté vont les sympathies de ce quartier de défenseurs de badernes.

22 h 30 (FR3), début d'un cycle consacré à divers aspects du cinéma fantastique avec deux films rares de Tod Browning. *L'Inconnu* (1927) est une merveille qui annonce le fabuleux *Freaks* que Browning tournera en 1932. Lon Chaney y campe un (faux) manchot lanceur de couteaux (avec ses pieds !) amoureux de la fille du directeur du cirque (Joan Crawford) qui a une peur physique des bras masculins ! Vous voyez d'ici le tableau... Le second film *la Marque du vampire* (1935) est l'un des classiques du cinéma fantas-

tique, et, paradoxalement, l'un des plus rares. Face à Lionel Barrymore, Bela Lugosi entame une carrière de vampire qui se confondra, de film en film, avec son propre délire, et finira par le mener à la folie et à la mort.

● **Lundi** 20 h 35 (TF1), *les Séducteurs*, film à sketches de B. Forbes, G. Wilder, D. Risi et E. Molinaro. Les seuls consommables sont ceux de Risi et Wilder.

20 h 35 (FR3), *les Félines*, de R. Clément avec A. Delon, J. Fonda. Adapté d'un excellent « série noire » de Day Keene (*Vive la mariée*), *les Félines* est l'un des derniers bons films de Clément, qui sera incapable par la suite de retrouver la superbe aisance manifestée dans des films aussi dif-

férents que *la Bataille du rail*, *Vive la liberté* ou surtout *Plein Soleil*... Delon, splendide dans ce dernier film, est ici encore, magnifiquement dirigé. Cette histoire vénéneuse de deux mantes religieuses dévorants un faux clochard est superbement servie par une très belle photo noir et blanc et une géniale musique de Lalo Schiffrin.

● **Mardi** 20 h 35 (TF1), l'équipe Cousteau en Amazonie...

20 h 40 (A2), « Dossiers de l'écran » consacrés à la prostitution, et illustrés par le film de D. Duval *la Dérobade*, qui en adaptant le récit de Jeanne Cordelier a refusé tout voyeurisme ou racolage. Miou-Miou est bouleversante.

● **Judi** 20 h 40 (FR3), *les Dieux et les morts*, de Ruy Guerra. Un film magique, merveilleux, bâti à partir d'une évocation de la « Guerre du cacao » qui en 1920 opposa les grands propriétaires terriens pour la possession des meilleurs plantations. Un film de Guerra, c'est un film de Fellini + un film de Chris Marker.

20 h 35 (TF1), chic, TF1 lance un ciné-club... Merde ! c'est ce pédant de Frédéric Mitterrand qui présente les films. Re-chic, ça commence avec *Muriel*, l'un des plus beaux films de Resnais avec la merveilleuse, l'unique, la géniale Delphine Seyrig ! A ne rater sous aucun prétexte !

Michel Laszlo

LES BASQUES EXTRADES

Les deux mensonges de Mitterrand

Les décisions d'extradition prises contre les trois nationalistes basques constituent une remise en cause du droit d'asile. Les arguties du gouvernement ne peuvent masquer cette réalité.

Pour justifier l'extradition de José Carlos Garcia Ramirez, Francisco Javier Lujambio Galdeano, et José Manuel Martinez Beitztegui, le gouvernement français et les dirigeants socialistes avancent deux arguments.

● **Les extradés ne seraient pas des militants politiques.**

Le porte-parole du PS, le député basque Destrade, indique par exemple : « *Ceux qui se réclament de l'ETA ont aujourd'hui peu de liens avec l'organisation qui a lutté contre le franquisme* ». On peut certes contester les méthodes du mouvement nationaliste ou sa stratégie. Mais il est impossible de nier l'engagement politique des « *etarras* » et de leur attribuer la responsabilité du pourrissement de la situation en Euskadi.

Les principales forces politiques du pays basque ont pris position contre l'extradition des réfugiés, à commencer par le puissant Parti nationaliste basque (PNV), formation bourgeoise conservatrice qui dirige le gouvernement autonome de la province. De même, pour défendre ceux qui se sont exilés au nord des Pyrénées, des milliers de jeunes Basques ont affronté, presque quotidiennement la Garde civile. Auraient-ils pris de tels risques pour de vulgaires droits communs ?

Quelles que soient ses erreurs, l'ETA exprime l'aspiration d'une fraction importante de la population basque. Lors des élections régionales de l'hiver dernier, la coalition légale Herri Batasuna — qui menait campagne sur le thème : « *Voter H. B., c'est voter ETA* » — a recueilli 14,55 % des suffrages exprimés. Son groupe est le troisième, par ordre d'importance, au Parlement autonome.

L'influence du courant nationaliste radical, la prédominance du PNV et la mar-

ginalité des formations « centralistes » (le PSOE ne dispose que d'environ 20 % des voix) en disent long sur le sentiment de la population d'Euskadi à l'égard du gouvernement de Madrid. Tout comme les explosions de colère qui secouent régulièrement la province contre la présence du drapeau espagnol, assimilé à un symbole de l'oppression. Ce ne sont donc pas les membres de l'ETA qui provoquent l'impasse actuelle, mais les dirigeants socialistes au pouvoir depuis octobre 1982 et qui refusent de rompre avec l'héritage franquiste en donnant satisfaction aux revendications nationales des Basques.

En répondant favorablement aux demandes de Gonzales, Mitterrand cautionne cette politique. Ce qui ne peut qu'aggraver la situation en Euskadi et provoquer de nouveaux et graves soubresauts.

● **Les extradés bénéficieraient de toutes les garanties démocratiques en Espagne.**

L'ancien avocat Roland Dumas précise ainsi : « *Le gouvernement s'est entouré de toutes les précautions.* » Et d'ajouter que les

trois militants ne seront pas « *remis entre les mains de la police* » mais « *déférés directement aux juges chargés des dossiers qui les concernent* ».

Quelle tartufferie ! La justice espagnole, à l'instar de l'ensemble de l'appareil d'Etat, a été formée par quarante années de dictature. Lorsqu'ils arriveront en Espagne, les extradés seront remis à l'Audiencia nacional, nouvelle appellation du sinistre Tribunal d'ordre public (TOP) qui se spécialisa, sous le franquisme, dans la persécution des opposants politiques. Ils seront donc entre les mains d'une juridiction d'exception et soumis à une législation d'exception, à travers la loi antiterroriste, adoptée en 1980. Celle-ci prévoit notamment la « *suspension des droits fondamentaux* » de toute personne « *réputée faire partie ou être en relation avec des éléments terroristes* ».

Dans ce cadre, l'attachement des tribunaux aux droits de la personne est singulièrement sujet à caution. Amnesty International a d'ailleurs eu déjà l'occasion d'en juger, dans son rapport 1983 : « *Les tribunaux (...) n'ont manifestement pas réussi à donner une suite judiciaire aux plaintes, même fondées, portées contre la Guardia civil, pour mauvais traitements ou torture.* »

Les trois extradés sont des militants politiques et leur intégrité physique n'est nullement garantie dans les prisons espagnoles : à l'évidence, au simple regard des conventions internationales, ils devraient bénéficier du droit d'asile. Tout autre considérant n'est que mensonge méprisable.

C. P.

Une vue de la manifestation de Paris, le 25 septembre.



1^{er} échos de la riposte

● **Paris** : trois mille personnes ont manifesté le 25 septembre à l'appel du comité de soutien aux réfugiés, de la LCR, de LO, du PCI, du PCML, de la FGA, de l'UTCL et de la FA.

● **Rouen** : une initiative appelée en quelques heures, le 25 septembre, a réuni une soixantaine de militants de la LCR, des JCR, du PSU, de l'EE, de la FA et de la Ligue des droits de l'homme.

● **Bordeaux** : une manifestation s'est déroulée le 26 septembre, à l'appel du comité de soutien aux grévistes de la faim et de l'extrême gauche.

● **Quimper** : près d'une centaine de personnes ont défilé dans la ville à l'initiative de plusieurs organisations bretonnes, de la LCR, du PSU-Bretagne, du PCML-Bretagne.

● **Pau** : l'extrême gauche, le collectif de soutien aux réfugiés politiques basques et le comité basque ont manifesté le 26 septembre.

Euskadi-Nord: une mobilisation croissante

A Bayonne et dans l'ensemble du pays basque-nord, l'activité militante a été très intense, ces dernières semaines. Chaque jour, place du Château-Vieux, à Bayonne, se tient une assemblée d'information. Puis deux à trois cents militants parcourent la ville en organisant des concerts de klaxon ou de casseroles, en formant des rassemblements, etc.

Deux comités organisent la mobilisation : la Coordination des comités de défense des réfugiés (regroupant des comités locaux animés par des courants nationalistes radicaux) et le Comité de défense des droits de l'homme au pays basque (créé cet été à l'initiative de militants de la Ligue

des droits de l'homme, du MRAP et de divers courants humanistes révolutionnaires ou nationalistes radicaux).

Les 15 et 22 septembre, deux importantes manifestations ont regroupé 1 500 personnes à l'appel de ces deux mouvements. Les syndicats CFDT de l'agro-alimentaire, de la santé, des transports, des banques, des organismes sociaux soutenaient ces initiatives, ainsi que la section du pays basque de la LCR et le PCML. A la suite de la manifestation du 22 septembre, un appel commun des deux comités, des syndicats CFDT partie prenante des mobilisations, du MRAP, d'un groupe de non-violents actifs, de la LCR, du PSU, du

Ils ont osé !

Ils ont osé ! Telle est la réflexion qui vient immédiatement à l'esprit devant l'extradition de trois nationalistes basques. Mitterrand et Fabius ne peuvent trouver aucune argutie juridique pour motiver leur geste scélérat. Leur décision est politique et son ressort principal s'appelle la raison d'Etat. Confrontés aux exigences des autorités espagnoles, en butte aux pressions de la droite, s'appuyant sur les manœuvres de l'appareil judiciaire ou du Conseil d'Etat, soucieux de donner un crédit international à leur image de « rassembleurs », ils viennent de brader l'un des derniers engagements de 1981 auxquels ils feignaient encore d'être fidèles : la défense du droit d'asile.

A la trahison, ils ont rajouté l'arbitraire. Car au nom de quels critères s'est opérée la distinction entre les quatre expulsés vers le Togo et leurs trois camarades extradés ? Nul ne le sait. Et pour cause : les charges invoquées par Madrid contre chacun de ces hommes étaient sensiblement équivalentes. Il fallait simplement sacrifier certains d'entre eux à la démonstration qu'entendait faire l'hôte de l'Elysée.

Ce coup porté aux libertés dans leur ensemble aura de graves prolongements. N'en doutons pas, il sera vite exploité par la réaction pour exiger toujours plus de répression contre les ressortissants étrangers. Une dynamique infernale s'enclenche, le pouvoir engageant avec le mouvement nationaliste basque une épreuve de force qui risque fort de se traduire par des attentats sur tout le territoire et de nouvelles opérations policières.

On mesure bien ici la responsabilité des organisations qui, à l'instar du Parti socialiste et de la Ligue des droits de l'homme, ont préféré l'alignement sur l'Elysée à la défense d'un principe autrefois qualifié d'inaliénable. Ou de celles qui se sont réfugiées dans le mutisme comme le PCF ou les confédérations syndicales. A ce niveau aussi, les extraditions font office de révélateur.

Correspondant